

Nouveaux mouvements sociaux et protestations au Maroc

AVRIL 2010

Auteur du rapport

M. Abderrahmane RACHIK

Expert Consultant

**Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les Etudes Islamiques et
les Sciences Humaines**

Propriété de l'IRES, le présent rapport entre dans le cadre du programme d'études « Lien social au Maroc : quel rôle pour l'Etat et l'ensemble des acteurs sociaux ? ». De par les opinions qui y sont exprimées, ce rapport engage la responsabilité de son auteur et en aucun cas celle de l'IRES

Table des matières

Introduction.....	4
Etat de la recherche et cadre théorique	8
1. Nouveaux enjeux et formes sociales de la protestation	13
1.1. Emeute : spontanéité, violence et autonomie.....	14
1.2. Les mouvements sociaux : entre la promotion des valeurs et la défense des intérêts matériels ..	16
2. Protestations sociales et nouvelles opportunités politiques	21
2.1. Le temps de la compétition et de l'affrontement	21
2.2. Le temps de la colère et de la violence de la société : les années 80	22
2.3. Le temps de la conquête de l'espace public : Test des limites de l'ouverture politique, 1990-1994	25
2.4. Le temps de l'action manifestante : la modernisation de la protestation sociale, 1995-2009.....	28
3. Acteurs mobilisateurs, intermédiation sociale et politique publique	34
3.1. Le mouvement des jeunes : les diplômés chômeurs.....	34
3.2. L'Association Marocaine des Droits de l'Homme, un professionnel de la mobilisation sociale.....	37
3.3. De l'action culturelle au mouvement revendicatif	38
3.4. Emergence de nouvelles revendications : les pratiques homosexuelles	41
3.5. Déficit d'intermédiation sociale dans les quartiers.....	42
3.6. La politique publique face aux émeutes et aux nouveaux mouvements sociaux.....	45
Conclusion et recommandations	50
De nouvelles pistes de recherche sur les nouveaux mouvements sociaux	53
Bibliographie sélective.....	54
Bibliographie	56
Références.....	57



Introduction

La thématique relative aux nouveaux mouvements sociaux est vaste et diversifiée. Ses théoriciens reconnaissent une identité multiple et fluide à ces mouvements¹.

La manifestation et le sit-in ne sont plus l'apanage des partis politiques de l'opposition et des organisations syndicales. De nouveaux protestataires prennent la parole et adoptent de nouvelles formes sociales revendicatives : les associations de femmes, des amazighes, des défenseurs des droits humains, sans oublier les différents mouvements des diplômés chômeurs, de la mouvance islamiste et d'autres.

En 2005, les actions collectives des différents mouvements sociaux se sont traduites en sept cent (700) sit-in, soit une moyenne de deux sit-in par jour, selon une déclaration du Ministre de l'Intérieur au parlement au mois de décembre 2005.

La dynamique des mouvements sociaux révèle un processus de changement social et politique. Elle met en lumière des groupes exclus du processus de prise de décision et/ou bloqués par les institutions dominantes. Elle provoque à la fois des débats sociétaux inédits et des réponses adaptées à travers la politique publique.

Notre objectif est donc de présenter une analyse globale :

- Des formes et des enjeux de la protestation sociale ;
- De l'évolution de la protestation sociale ;
- Des acteurs sociaux et de l'intermédiation sociale ;
- De la politique publique face aux nouveaux conflits sociaux.

Cette étude se compose de trois chapitres. Le premier traitera des enjeux sociaux et des nouvelles formes sociales de protestation. Nous allons identifier d'abord les espaces permettant la construction des liens sociaux à travers la protestation sociale. En faisant la distinction entre les mouvements sociaux et les actions collectives spontanées et éphémères qui ont marqué les années 80 du XX^{ème} siècle. Nous allons élaborer une typologie des mouvements sociaux en fonction de l'organisation sociale de la protestation :

- Des actions collectives mi-organisées mi-spontanées avec des revendications claires ;

- Des actions collectives organisées plus ou moins par les autorités locales ;
- Des actions collectives structurées, ayant un lien avec d'autres mouvements associatifs, politiques ou syndicaux.

Nous élaborerons par la suite une seconde typologie des mouvements sociaux en fonction des enjeux et des objectifs de la protestation sociale : des mouvements sociaux classiques qui défendent les biens (matériels) collectifs, des mouvements qui défendent un ensemble de valeurs (nouveaux mouvements sociaux) et des mouvements de type émotionnel ou communautaire.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'évolution des différentes formes de protestation sociale en relation étroite avec les nouvelles opportunités politiques que connaît le pays (accès aux mass media, liberté d'expression, mécontentement social qui traverse les petites et moyennes villes ...). Les deux décennies qui ont suivi l'indépendance du pays correspondait à une étape durant laquelle, certaines organisations politiques avaient opté pour la violence pour accéder au pouvoir. Cette étape traduit plus un mouvement de contestation du régime politique que des protestations revendiquant des droits sociaux. Pour ce faire, nous allons privilégier les trois dernières décennies (1980-2009).

Dans le troisième chapitre, nous allons examiner la capacité de certains acteurs à réussir la mobilisation sociale et analyser la politique publique et les retombées sociales et culturelles de ces nouveaux mouvements sociaux. Nous nous focaliserons sur les mouvements des femmes, des diplômés chômeurs, des défenseurs de la langue et de la culture amazighes, des droits humains et aussi sur le mouvement, tout récent, des homosexuels. Tous ces mouvements bénéficient d'un accès à la presse écrite, ce qui rend visibles leurs revendications collectives. Toutefois, les quartiers, comme espace privilégié de lien social, souffrent d'un déficit d'intermédiation sociale. Rares sont, en effet, les associations ou les comités de quartier qui arrivent à mobiliser leurs habitants autour de la revendication de biens collectifs.

Les formes de protestations sociales varient en fonction du degré de fermeture ou d'ouverture d'un système politique. En prenant en considération le niveau macro et le niveau micro, notre approche intègre plusieurs dimensions susceptibles de favoriser la construction de la protestation sociale. Le niveau macro fait référence aux opportunités politiques locales, nationales, voire internationales favorables à l'organisation de la protestation sociale (liberté d'expression, accès aux mass media, degré du mécontentement social...). Le niveau micro met en exergue : la capacité des acteurs à réussir la mobilisation sociale, la nature des biens collectifs à revendiquer, les objectifs de la protestation, les coûts de la participation (affrontement physique avec la police, arrestations, condamnations) et les bénéfices que le protestataire va tirer de sa participation².

La domination était souvent traitée par la littérature sociologique comme étant économique, produisant une hiérarchie sociale (capitalistes, classe ouvrière, propriétaires fonciers, paysans pauvres, classes moyennes, petites bourgeoisies...) Les nouveaux mouvements sociaux ne sont pas le produit de rapports économiques de production. Leur particularité réside dans le fait qu'ils concernent le champ de la culture, de la sociabilité, de la ville, des valeurs, et paraissent bousculer les formes classiques de gestion du conflit social et de la représentation politique³.

Les nouveaux mouvements sociaux ont mis en exergue d'autres formes de domination. Ils ont mis progressivement sur l'espace public de nouveaux conflits sociaux, de nouveaux enjeux sociétaux et de nouvelles valeurs en compétition. Le débat au Maroc est marqué par la question féminine (le divorce, le mariage précoce, la violence contre les femmes, la pension alimentaire...), mais aussi par la corruption, la peine capitale, la torture, les droits culturels et linguistiques, la liberté d'expression, sans oublier tout récemment le débat autour de l'avortement, de l'homosexualité... C'est donc un débat autour des valeurs liées aux droits humains universels.

Menés par des acteurs appartenant globalement aux couches sociales moyennes urbaines, les nouveaux mouvements sociaux se développent en tirant profit de cette ouverture politique du régime pour mettre en exergue leurs revendications sociales et culturelles. Les mobilisations sociales les plus dynamiques et, par conséquent les plus médiatisées, sont les mouvements des droits humains, des femmes, le mouvement culturel amazigh, celui des diplômés chômeurs et d'autres.

La montée de l'individualisme et le repli des ménages sur eux-mêmes en milieu urbain peuvent-ils être compensés par le développement de nouvelles formes de liens sociaux à travers la formation de nouveaux mouvements sociaux ?

La faiblesse des liens sociaux, basés sur le réseau familial ou amical, peut être compensée par l'intégration de l'individu au sein de ces mouvements sociaux. L'individu victime d'une injustice quelconque n'est plus isolé comme auparavant. Les nouveaux mouvements sociaux sont un espace de solidarité, un espace d'écoute, de conseil et d'intermédiation sociale.

Etat de la recherche et cadre théorique

Le mouvement social se définit comme : « une action conjuguée d'un groupe, ayant pour objectif une modification de l'organisation sociale existante ou bien la défense d'institutions menacées par d'autres mouvements sociaux »⁴. La littérature sociologique met l'accent sur trois points essentiels dans la définition du concept du mouvement social : la notion de groupement et d'organisation, la notion de programme, de revendications sociales ou d'idéologie et, finalement la notion d'acteur mobilisateur.

Alain Touraine donne au concept de mouvement social un sens encore plus précis, pour ne pas dire restrictif, à savoir qu'il est : « à la fois un conflit social et un projet culturel... »⁵. « Le mouvement social met en cause les relations de pouvoir qui s'inscrivent très concrètement dans les institutions et les organisations »⁶.

Cette définition fut plus explicitée, cinq ans plus tard, dans une autre publication. « La notion de mouvement social n'est utile que si elle permet de mettre en évidence l'existence d'un type particulier d'action collective, celui par lequel une catégorie sociale, toujours particulière, met en cause une forme de domination sociale, à la fois particulière et générale, et en appelle contre elle à des valeurs, à des orientations générales de la société qu'elle partage avec son adversaire pour le priver ainsi de légitimité »⁷. Alain Touraine propose de parler de mouvements sociétaux, pour indiquer clairement qu'ils mettent en cause des orientations générales de la société : « Les mouvements sociétaux sont devenus des mouvements moraux alors que, dans le passé, ils avaient été religieux, politiques ou économiques »⁸.

Ces nouveaux mouvements sociaux mettent en exergue des objectifs universalistes qui ne sont pas en lien avec les intérêts d'un groupe social en particulier. Comme l'écrivait Alberto Melucci : « Les nouveaux mouvements sociaux ne cherchent pas forcément un gain matériel⁹ ».

Si le mouvement de la classe ouvrière se trouve face à un adversaire social relativement identifiable, les nouveaux mouvements sociaux n'ont qu'une représentation inachevée et instable de leur adversaire. L'adversaire devient « impersonnel, distant, indéfini ou mal-défini¹⁰ ».

La dispersion, l'hétérogénéité et la multiplication des luttes sociales urbaines en Occident ont créé une sorte de malaise chez les sociologues¹¹, surtout qu'elles correspondaient à l'affaiblissement de l'action syndicale. Ainsi, le concept de nouveaux mouvements sociaux s'est imposé progressivement dans les sciences sociales au cours des années 60 et 70.

Manuel Castells a écrit en 1977 qu'un : « nouveau spectre hante le monde en crise du capitalisme avancé. Associations de quartier, comités de résidents, organisations d'usagers de services publics, associations de parents d'élèves, syndicats de consommateurs, centres culturels, services sociaux, sont autant d'expressions urbaines qui luttent, s'organisent et prennent conscience, dans un essai de transformation de la base matérielle et de la forme sociale de la vie quotidienne »¹². Ces mouvements sociaux en milieu urbain sont considérés par Manuel Castells comme des mouvements citoyens.

Mais l'introduction de ces nouveaux répertoires¹³ de protestation sociale au Maroc traduit-elle un processus de changement socioculturel en milieu urbain ou bien s'agit-il d'une simple conséquence des nouvelles opportunités politiques que connaît le pays ?

La production intellectuelle sur la protestation et sur les nouveaux mouvements sociaux au Maroc, voire au Maghreb, est relativement abondante parce qu'elle examine plusieurs champs hétérogènes : le mouvement féminin, le mouvement amazigh, le mouvement islamiste, le mouvement des droits humains, les émeutiers, les diplômés chômeurs, les associations de quartier... Mais il manque encore une approche globale pour comprendre le sens de ces nouveaux mouvements sociaux, interroger les nouvelles formes de protestation sociale et examiner leurs effets sociopolitiques.

Parmi les références sur cette production intellectuelle, nous mentionnons la thèse soutenue par Frédéric Vairel qui analyse la mobilisation faite pour soutenir ou pour contrer le Plan d'intégration de la femme au développement, élaboré en 1999, et celle autour des années de forte conflictualité, menée par le Forum marocain pour la Vérité et la Justice, créé en 1999 qui proteste contre l'impunité des responsables impliqués dans la torture des anciens détenus politiques¹⁴. Citons également l'ouvrage coécrit de Taib Belghazi et Mohamed Madani¹⁵ sur l'action collective au Maroc. Ses auteurs se sont appuyés sur la théorie de la mobilisation des ressources pour approcher la mobilisation faite autour du projet du Plan d'intégration de la femme en 2000, le mouvement des diplômés chômeurs et celui des Amazighs. On peut également signaler le livre en langue arabe de Abderrahim Attri¹⁶ qui relève plus de la rhétorique que d'une approche sociologique.

Une publication récente analyse l'émergence et la constitution du Mouvement culturel amazigh¹⁷ et son passage à l'action politique¹⁸, voire son affirmation dans le débat sur la laïcité¹⁹. Mais l'émergence et la multiplication récente de nouveaux mouvements sociaux contrastent grandement avec un déficit énorme d'intermédiation sociale dans les quartiers.

La production universitaire sur la protestation sociale n'aborde pas la dimension du lien social. L'approche des relations de voisinage dans les villes est plutôt axée sur la recherche d'une éventuelle solidarité territoriale en cherchant « les éléments qui feraient la cohésion de cette collectivité : identité collective, proximité culturelle, historique, sociale, espérances et inquiétudes communes, solidarité territoriale²⁰ ». Cette approche se réalise, *grosso modo*, dans le cadre de l'identification de l'émergence des leaders locaux (nouvelles élites).

Plusieurs travaux récents mettent l'accent sur la faiblesse des relations de voisinage, la montée de l'individualisme et le repli des ménages sur eux-mêmes. « Les relations de voisinage « traditionnelles » sont mystifiées aussi bien par ceux qui les ont vécues que par les nouveaux résidents »²¹. Actuellement, les relations de voisinage ne sont entretenues que par les femmes au foyer, les enfants en bas âge, les inactifs, et n'intègrent d'autres groupes -hommes, actifs- qu'en des moments particuliers de la vie quotidienne (célébrations de fêtes, maladies et décès²²).

La recherche universitaire ne s'intéresse pas uniquement aux mouvements sociaux organisés, mais également au phénomène de l'émeute. Considérée comme un fait divers, elle n'a pas eu le mérite de retenir l'attention des chercheurs en sciences sociales. Mais avec la répétition des émeutes dans les banlieues des villes occidentales et dans les villes maghrébines²³, nous assistons à la fois à une floraison d'une littérature sur la violence urbaine et à une production de rapports officiels sur les quartiers dits difficiles, et par conséquent, à une intervention des différents appareils de l'Etat dans l'espoir de contrecarrer cette violence meurtrière.

A. Khamliche²⁴ a fait l'inventaire de certaines actions collectives tout en essayant d'analyser leurs causes immédiates. D'autres chercheurs s'intéressent plutôt aux retombées socio-spatiales²⁵ et politiques des actions collectives violentes.

Les émeutes que l'Algérie a connues en 1988 ont fait couler beaucoup d'encre de par leurs importantes retombées sociales et surtout politiques, en comparaison avec les émeutes des autres pays maghrébins (Maroc et Tunisie). A signaler, entre autres, l'introduction de réformes politiques (multipartisme) et l'affirmation du mouvement islamiste comme force politique incontournable.

L'approche de « l'émeute au Maghreb » dans la littérature académique est caractérisée par une confusion conceptuelle quasi totale. Pour caractériser les révoltes de 1978 en Tunisie et celles de 1965, de 1981 et de 1984 au Maroc, certains auteurs parlent de mouvements populaires²⁶, d'autres n'hésitent pas à parler de mouvements sociaux, voire de mouvements urbains²⁷. M'hammed Boukhobza²⁸ approche l'émeute de 1988 à Alger comme une révolte populaire.

D'abord l'émeute n'est nullement une protestation contre l'augmentation des prix des denrées alimentaires. L'organisation sociale de la protestation était l'œuvre des syndicats qui avaient appelé à la grève générale. Celle-ci n'est pas en elle-même violente. Le rapport de la Commission parlementaire marocaine a signalé que certains grévistes avaient défendu leurs entreprises contre les émeutiers.

Devant l'absence ou l'insuffisance d'agents des forces de l'ordre, la défaite locale d'une équipe de football peut déclencher une émeute. Les rassemblements spontanés, qui ont suivi l'annonce du décès de Feu le Roi Hassan II, étaient également une occasion pour la foule de se livrer à des actions de violence contre des biens publics et privés. Le climat social tendu que crée l'appel à la grève générale offre à l'émeute un terrain favorable pour se déclencher. L'émeute est une protestation sociale spontanée, éphémère et sans objectifs précis.

En analysant les causes de l'émeute, plusieurs chercheurs mettent l'accent sur les facteurs contextuels généraux²⁹. Pour l'émeute de Marrakech, ce fut la sécheresse des années 1983-1984. Pour l'émeute des régions du nord du Maroc, ce fut le chômage qui a atteint 65 % de la population d'Al-Hoceima. Celle du sud de la Tunisie (Nefzaoua) en 1984, on met en exergue leur enclavement géographique et leur «sous-développement» qui accentuent le phénomène du chômage et, par voie de conséquence, la pauvreté urbaine.

Les difficultés économiques ont des répercussions sociales dramatiques sur le niveau de vie des ménages urbains et sont mises en relief pour tenter d'expliquer les différentes explosions sociales. En octobre 1988, «la crise sociale va jouer à fond»³⁰ à Alger : crise du logement, baisse du pouvoir d'achat, difficultés aiguës d'approvisionnement en eau potable (certains quartiers populaires n'ont pas eu d'eau pendant toute une semaine).

Les difficultés économiques et sociales des masses urbaines ne sont pas les seules causes retenues comme facteurs explicatifs de l'explosion sociale. Certains auteurs avancent que le discours présidentiel du 19 septembre était un facteur déterminant dans le déclenchement du processus insurrectionnel en Algérie³¹. Dans ce discours, le président dénonça la corruption et l'incompétence des fonctionnaires de la haute administration et du parti unique ; il mit également en cause les classes moyennes, les émigrants en France, les détaillants et le petit peuple³².

L'analyse du phénomène de l'émeute reste essentiellement contextuelle. On cherche à identifier les causes immédiates. L'émeute est expliquée par l'austérité menée sous les auspices de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI), et par la rapide urbanisation qui favorise la concentration de nouvelles catégories sociales modestes, voire défavorisées dans les espaces périphériques³³.

Dire que les émeutes au Maghreb ont été déterminées uniquement par des facteurs internes (discours d'un président, chômage, crise du logement, oisiveté de la jeunesse, absence de l'autorité de l'Etat ou étouffement de la société par le contrôle qu'exerce l'Etat) ou par des facteurs exogènes telle la pression du FMI et de la Banque mondiale sur l'Etat, qui ont abouti au gel des investissements publics et à la libéralisation des prix des produits de première nécessité, c'est aller vite en besogne.

L'action collective de la foule n'est plus expliquée exclusivement par l'exode rural massif ou par la pauvreté urbaine. Depuis les années 60, une nouvelle perspective s'est ouverte par des chercheurs anglo-saxons qui ont mis en exergue les raisons susceptibles d'expliquer l'explosion des mouvements de protestation sociale, à savoir l'accentuation d'un processus de frustration sociale, c'est-à-dire le décalage entre les aspirations d'un groupe d'individus et la perception qu'il a de sa situation concrète³⁴.

Ted Robert Gurr a défini la frustration comme : « un état de tension, une satisfaction attendue et refusée, génératrice d'un potentiel de mécontentement et de violence³⁵. Il voit dans l'intensité des frustrations le carburant des mouvements sociaux »³⁶. La souffrance sociale n'est pas corrélée à des normes absolues (seuil de pauvreté...), mais pensée comme misère de position, décalage entre les attentes socialement construites et la perception du présent. Le cas du mouvement des diplômés chômeurs³⁷ au Maroc est de ce point de vue très révélateur. Des diplômés en chômage estiment ne pas occuper la position sociale qui doit correspondre à leur statut social attendu. Le lexique utilisé par les diplômés chômeurs traduit cette situation de frustration. La notion d'*al-Hogra* (الحكرة) exprime le sentiment de ne pas être perçu socialement à sa juste valeur. Le sentiment d'injustice et de dénigrement (*al-Hogra*) est le premier pas vers la révolte.

Après la chute du mur de Berlin, un nouveau cadre théorique a été élaboré par la littérature anglo-saxonne³⁸. En analysant les protestations ethno-nationales et les mouvements sociaux dans les pays non-démocratiques, la théorie des opportunités politiques a pris en considération le degré d'ouverture ou de fermeture du système politique³⁹, la capacité de ses acteurs à assurer leur mobilisation sociale, le degré du mécontentement social, la liberté d'expression et d'organisation et l'accès aux mass media.

Les récentes études sur les nouveaux mouvements sociaux ouvrent de nouvelles pistes. Elles traitent des liens émotionnels tissés par les activistes ou les acteurs entre eux pour arriver à forger ou à soutenir une identité collective⁴⁰. Elles traitent également des nouvelles formes avancées de mobilisation sociale qui utilisent les nouvelles technologies. Celles-ci jouent un rôle crucial dans la mobilisation sociale (network society) nationale et dans la coordination internationale⁴¹. L'Internet est un moyen de diffusion de l'information rapide et efficace, pour une communauté d'intérêts et/ou de valeurs globalisées.

1. Nouveaux enjeux et formes sociales de la protestation

Afin d'assurer leur visibilité, les mouvements sociaux imposent de nouvelles valeurs et de nouvelles formes d'actions collectives qui vont de l'occupation des sièges des syndicats et des partis politiques d'opposition jusqu'aux manifestations dans les rues, en passant par les sit-in, les grèves de la faim, les tentatives de suicide collectif, l'immolation collective par le feu dans l'espace public... Par conséquent, leur médiatisation, la conquête de l'espace public par les mouvements sociaux est devenue un enjeu de taille.

L'approche de la protestation sociale s'inscrit dans un contexte politique en changement. En suivant son évolution récente, nous avons identifié six espaces privilégiés permettant la construction des liens sociaux :

- L'espace de travail à travers les grèves des ouvriers, des employés et des fonctionnaires, accompagnées, parfois, de sit-in sur les lieux de travail.
- L'université où des actions sont menées par des étudiants de tendances islamiste, démocrate, gauchiste, amazighe ou sahraouie...
- Le quartier comme espace où émergent des actions collectives basées sur les relations de voisinage.
- Les sièges des syndicats, des partis politiques d'opposition ou des associations qui servent d'espaces de revendication, puis d'organisation de sit-in plus particulièrement par les différents groupes de jeunes diplômés chômeurs, depuis le début des années 90.
- L'espace public devient, depuis 1995, le nouvel espace de protestation sociale. La conquête de la rue par les mouvements sociaux classiques (organisations syndicales) et les nouveaux mouvements sociaux est en train de se confirmer progressivement.
- Le réseau Internet est un espace virtuel qui permet la création de nouveaux liens sociaux entre des individus ayant en commun des valeurs, des revendications ou des pratiques non autorisées par la loi et/ou par la société. L'exemple du site des homosexuels marocains qui permet de créer et de renforcer des liens effectifs entre ses membres.

En général, nous distinguons deux types d'action collective :

- Un premier type qui se caractérise par sa spontanéité, qui prend généralement la forme d'émeute ou de réaction immédiate contre une agression extérieure. Ce type d'action collective mobilise la foule urbaine (ou rurale), et explose d'une manière violente, éphémère, ponctuelle, spontanée, informelle et autonome par rapport aux organisations syndicales et politiques. Cependant, il peut être récupéré par un groupe ou une organisation pour évoluer en un mouvement social susceptible de s'inscrire dans la continuité⁴².
- Un autre type se caractérisant par son organisation, le caractère élaboré de ses objectifs, l'affirmation de son programme ou de ses revendications, l'existence d'un porte-parole ou d'un leadership. Ce type d'action accepte les règles de jeu établies. Ces critères sont au cœur de la définition du concept du mouvement social.

1.1. Emeute : spontanéité, violence et autonomie

La protestation des lycéens⁴³ de mars 1965 a été d'abord un mouvement organisé qui a pris une tournure émeutière dramatique. Depuis cette émeute jusqu'à celle de juin 1981, les villes marocaines n'ont pas connu d'événements semblables. Devant l'absence d'une tradition de protestation sociale urbaine organisée, des émeutes « contagieuses⁴⁴ » se sont multipliées tout au long des années 80. Même les petites villes n'ont pas été épargnées.

Jusqu'à la fin des années 80, l'action protestataire et mobilisatrice au Maroc était essentiellement l'œuvre des partis politiques d'opposition, des étudiants et des syndicats. La protestation sociale se déroulait au sein des lycées, des universités, des usines et dans les locaux des partis et des syndicats. Elle était rarement visible dans l'espace public par peur d'affrontement avec les forces de l'ordre.

Si la manifestation est « un déplacement collectif organisé sur la voie publique aux fins de produire un effet politique par l'expression spécifique d'une opinion ou d'une revendication »⁴⁵, l'émeute se définit comme étant la négation des formes sociales organisées de protestation (manifestation, marche, sit-in, grève...). La notion d'émeute désigne un ensemble d'actions collectives violentes, éphémères, spontanées, donc sans leadership, ni revendications sociales précises⁴⁶.

La conquête de l'espace public au début des années 90, se réalisait presque exclusivement à travers l'émeute. L'élaboration d'un idéal type relatif au phénomène de l'émeute devrait prendre en considération les points suivants :

- La spontanéité des émeutiers, c'est-à-dire que l'émeute n'est pas organisée ou menée par un quelconque mouvement social ou politique ;
- Les émeutiers sont de type masculin et jeunes (12 - 25 ans) ;
- Un terrain propice à l'émeute :
 - ✓ Comme l'émeute n'est pas un processus social qui se construit progressivement, elle a donc besoin, pour se déclencher, d'une ambiance tendue dans la ville que peut conférer, par exemple, l'appel des syndicats à la grève générale ;
 - ✓ La concentration spatiale des couches sociales dans des habitations délabrées qui se traduit par une densité démographique trop élevée ;
 - ✓ Un système politique autoritaire et une absence de liberté d'expression ;
 - ✓ L'insuffisance de la présence d'agents d'autorité et de différents appareils de l'Etat ;
 - ✓ L'absence d'institutions intermédiaires (associations, comités de quartiers...) qui permettraient au mécontentement social de se manifester et de s'exprimer⁴⁷. « Les groupes organisés qui sont engagés dans un conflit ont tendance à employer des moyens de combat moins violents que ceux qui n'ont pas d'organisation »⁴⁸.

En ce sens, on peut se poser la question suivante : la conquête pacifique de l'espace public par les différents mouvements sociaux revendicatifs, dans un système politique ouvert, pourrait-elle entraîner la mort du phénomène de l'émeute « contagieuse » ?

Répondre par l'affirmative peut laisser entendre l'existence d'un classement hiérarchique des comportements collectifs de l'action protestataire qui masquerait un schéma évolutionniste. Ce schéma peut impliquer, ce qui n'est pas notre attention, le passage de l'émeute comme comportement collectif violent, morbide, maladif, irrationnel (bref, toutes les composantes négatives de la psychologie des foules développées par Gustave Le Bon⁴⁹) à la manifestation comme mouvement organisé, rationnel, pacifique, civilisé...

L'appel à la grève générale lancé par les syndicats correspondait automatiquement au déclenchement de l'émeute. Ainsi, la grève générale interpellait directement le pouvoir politique. Elle devenait un moyen de pression politique en s'inscrivant dans le conflit classique qui oppose la monarchie et les partis politiques issus du mouvement national. Il est vrai qu'actuellement on assiste à la «banalisation» de la grève générale, lancée principalement par la CDT depuis la fin des années 90. La grève générale n'est plus perçue socialement et officiellement comme synonyme d'émeute.

1.2. Les mouvements sociaux : entre la promotion des valeurs et la défense des intérêts matériels

Les actions collectives organisées étaient essentiellement l'œuvre des syndicats et des partis politiques d'opposition qui focalisaient les revendications sociales sur l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail, les libertés publiques... Mais l'appel à la grève générale, comme nous allons le voir, prend des dimensions politiques dans la mesure où il exerce une pression politique sur l'Etat.

Au niveau de l'organisation sociale de la protestation, trois types d'actions collectives sont repérables :

- Des actions collectives organisées par la population qui sont le produit d'une agression externe. Elles se caractérisent par leur fugacité. Elles sont mi-spontanées, mi-dirigées. Par exemple, la réaction violente de la population de la commune de Lahraouiyine (près de Casablanca) en 1996, et celle de Sidi Taybi, près de Kenitra⁵⁰ en 2000), après la destruction des logements « clandestins » par les autorités locales. De même, l'organisation sociale de la protestation des propriétaires de logements en 1986, menée difficilement par la deuxième génération⁵¹ (née en ville et instruite) pour contrecarrer les projections spatiales du plan d'aménagement communal.
- Des actions collectives organisées, d'en haut, par les autorités locales afin d'engager une politique de restructuration des quartiers dits non-réglementaires⁵². Les associations, appelées « amicales »⁵³, sont une forme réappropriée d'un cadre d'organisation imposé, (...) suscitées par les autorités »⁵⁴. En effet, des associations sont mises en place par les autorités locales, exemple de l'amicale du quartier « Mont fleuri » à Fès et ce, dans le but de juguler l'habitat clandestin et éviter son intrusion au sein des zones résidentielles »⁵⁵. « La municipalité et les autorités locales avaient pris l'initiative de mobiliser les habitants pour la constitution de l'association dans le quartier Bir chifa à Tanger »⁵⁶. Dans le quartier de Sidi Moussa, situé à la périphérie de Salé, les amicales tiennent leurs réunions en présence d'un agent d'autorité (*moqadem*)⁵⁷.

- Des actions collectives organisées par des mouvements sociaux structurés, liés ou soutenus plus ou moins par des organisations politiques ou syndicales (mouvements de femmes, des droits de l'Homme, des Amazighs, des diplômés chômeurs...) ayant leurs leaderships et leurs idéologies, leurs programmes ou leurs revendications précises.

A ce niveau, on peut distinguer trois types de mouvements sociaux qui se construisent par rapport à des enjeux et des objectifs bien définis :

- Les mouvements classiques se mobilisent pour défendre des intérêts collectifs matériels particuliers liés à des catégories sociales spécifiques, telles les protestations menées par les organisations syndicales ou par les différents mouvements des diplômés chômeurs qui revendiquent leur insertion dans le marché du travail. Le mouvement des tansiquiyates manifeste contre la cherté de la vie, l'augmentation des prix des denrées alimentaires, la hausse des factures d'eau et d'électricité et contre la marginalisation sociale et spatiale de certaines villes ou régions. Enfin, le mouvement des femmes « soulaliyates » qui revendiquent leur droit à bénéficier des rentes des terres collectives. Les enjeux de la protestation sociale en milieu rural tournent essentiellement autour des revendications matérielles. Les ruraux organisent des manifestations, des marches, des sit-in, particulièrement contre l'enclavement géographique. Ils revendiquent la réalisation d'infrastructures, d'équipements sanitaires, l'introduction de l'électricité, de l'eau potable et même la sécurité, à chaque fois qu'ils sont victimes de vol, de viol ou de meurtre.
- Les nouveaux mouvements sociaux stricto sensu s'organisent autour d'un ensemble de valeurs. Ces mouvements protestataires mettent en exergue de nouvelles revendications contre des formes de domination sociale, sexuelle, culturelle ou linguistique et luttent pour de nouvelles valeurs liées aux droits humains (contre la torture, la violence, la peine de mort et pour l'égalité des sexes et la dépénalisation des pratiques homosexuelles). De nouveaux acteurs s'imposent sur la scène publique autour de valeurs partagées par plusieurs individus, tel le mouvement des femmes, des droits humains, le mouvement culturel amazigh, le mouvement islamiste, le mouvement homosexuel, le mouvement de lutte contre la corruption... Tout en étant indépendant du pouvoir, le mouvement islamiste se trouve souvent comme une force d'opposition au cœur du débat public qui secoue le pays : le statut de la femme, l'avortement, le choix de la graphie pour la langue amazighe, les pratiques homosexuelles, la séparation du politique et du religieux, l'organisation de festivals de musique...

- Les mouvements sociaux de type émotionnel ou communautaire assurant la mobilisation sociale, en se basant sur un événement émotionnel⁵⁸ (moral shock)⁵⁹, ou ethno-national. La première grande manifestation de protestation dans l'histoire du pays était organisée en 1990, contre la guerre en Irak.

Les premières manifestations organisées au Maroc n'étaient pas des protestations sociales internes. Elles exprimaient plutôt le sentiment de solidarité avec les peuples irakien et palestinien. Ce type de mouvement émotionnel⁶⁰, basé sur des sentiments « consensuels » de solidarité, exprime la compassion et l'identification des protestataires aux victimes⁶¹. Cette identification à autrui crée un lien de solidarité et intensifie le sentiment communautaire. Ceci n'empêche pas un processus de capitalisation de la colère populaire de la part des organisateurs. Un processus qui dissimule en son sein des mouvements conflictuels ou des protestations d'ordre politique.

Le Pouvoir autorisait rarement ce type de manifestation, beaucoup plus pour éviter l'instauration d'une tradition protestataire d'occupation de l'espace public que dans un souci sécuritaire. Les protestations sociales ont commencé d'abord à se concrétiser sous forme de festivals (*mihrajanat*), de communiqués de presse et de lecture de la *Fatiha*, puis elles ont pris la forme d'une grève nationale pour aboutir à l'organisation de sit-in et de manifestations dans les rues⁶².

Le type d'interpellation des autorités politiques et de mobilisation de l'opinion publique varient selon les meneurs de la protestation sociale. Les associations des droits humains utilisent les signatures des pétitions, l'élaboration des rapports d'enquête et des communiqués de presse. L'Association Marocaine des Droits Humains (AMDH) adopte, en plus de cela, la stratégie de la mobilisation sociale et opte pour la conquête de l'espace public (sit-in, marches, manifestations).

Le Mouvement culturel amazigh⁶³ était tenté par l'adoption d'une stratégie de conquête de la rue. En 2000, les quatre associations amazighes (AMREC, Confédération des Associations Culturelles Amazighes au Nord du Maroc, Tamaynout et Tamounte Ifousse) ont lancé un appel à une marche « *tawada* »⁶⁴ pour protester contre la non-mise en œuvre des engagements pris par le Gouvernement pour assurer la promotion de la langue et de la culture amazighes. Mais malgré une longue préparation, cette marche n'a jamais eu lieu.

Une marche pour les droits culturels et sociaux et contre la marginalisation de la population du Sud-Est du Maroc » était prévue à Goulmima, le 2 septembre 2001, par une dizaine d'associations du mouvement amazigh du Sud-Est, dont l'association Tilleli et l'association des diplômés chômeurs. Mais elle a été annulée « suite à des intimidations », selon les responsables associatifs.⁶⁵

Il faut dire que l'organisation sociale de la protestation constitue une occasion pour établir des alliances entre ces différents mouvements sociaux « classiques » et les nouveaux mouvements sociaux, sans oublier évidemment les organisations politiques.

On peut signaler la solidarité entre les différents mouvements sociaux et politiques pour des revendications matérielles. Le mouvement des coordinations (*tansiquiyates*), dans les petites villes, abrite diverses tendances politiques confondues, allant du mouvement islamiste jusqu'aux mouvements d'extrême gauche (PJD, Istiqlal, USFP, AMDH, PSU, diplômés chômeurs, Attac Maroc, syndicats, associations...) qui luttent contre « la marginalisation de leurs villes et régions ».

Depuis 2006, le mouvement des coordinations (*tansiquiyates*) prend une autre forme en brandissant le slogan « Contre la cherté de la vie ». Il a été créé essentiellement par des associations et des organisations dites d'extrême gauche après la série de protestations spontanées, devant l'Agence Amendis⁶⁶ à Tanger, contre des factures d'eau et d'électricité trop élevées.

Les islamistes, ainsi que les partis politiques de gauche qui participent au gouvernement, ne font pas partie des *tansiquiyates* « Contre la vie chère »⁶⁷. Leur premier congrès s'est déroulé à Rabat le 29 octobre 2006, deux mois après, soit le 24 décembre de la même année, le mouvement des *tansiquiyate* organise sa première marche à Rabat. Le 25 mars 2007, il a observé un sit-in devant le siège de la Wilaya à Casablanca, puis à Khénifra, Sefrou, Tanger, Bengrir, Larache et, en 2008, à Casablanca, Oujda et Rabat, où la police est intervenue avec violence pour disperser les protestataires. Vu la nature politique des acteurs et leur accès limité aux mass media, les *tansiquiyates* n'arrivent pas encore à mobiliser beaucoup de monde « contre la cherté de la vie ».

Menée par les nouveaux mouvements sociaux, la compétition des valeurs sur le marché national devient de plus en plus visible. Elle s'exprime non seulement à travers les espaces médiatiques, mais également dans l'espace (physique) public. Deux grandes manifestations eurent lieu le même jour, en mars 2000.

La première fut organisée à Rabat, par des associations féminines afin de soutenir le Plan d'Action Nationale pour l'Intégration de la Femme au Développement (PANIFD) initié par le Gouvernement.

La seconde, contre ledit Plan, est menée à Casablanca par les mouvements islamistes qui ont démontré leur pouvoir de mobilisation sociale et d'organisation de leur troupe dans l'occupation de l'espace public. Malgré l'importance numérique de la population mobilisée de part et d'autre, les deux manifestations se sont déroulées sans aucun incident.

Mais nous assistons, parfois, à un processus de radicalisation de la protestation sociale. Les répertoires de la mobilisation sociale ne se limitent plus aux sit-in et aux grèves de la faim. Les différents groupes radicalisent leur mouvement. Ils sèment le désordre en s'introduisant en force dans les sièges administratifs des ministères, en bloquant la circulation au centre-ville ou en s'immolant collectivement par le feu dans l'espace public.

L'action du mouvement des enseignants séparés de leurs familles a pris d'abord la forme d'un sit-in pour passer à la grève illimitée de la faim, c'est-à-dire à une autre forme lente de suicide. Certains mouvements sociaux de la ville de Laayoune passent de la revendication sociale à la formulation de slogans politiques séparatistes.

Le même constat peut être formulé à propos des mouvements sociaux classiques. Les syndicats des collectivités locales ou ceux de la santé publique multiplient les grèves qui durent parfois 48 heures. Les techniciens de la compagnie Royal Air Maroc ont déclenché une grève de six mois⁶⁸. Les protestataires à Sidi Ifni ont observé un sit-in, en juin 2008, en bloquant le port de la ville pendant une semaine⁶⁹. Les syndicats des transporteurs ont pris en otage, en avril 2009, la population et l'économie du pays pendant dix jours pour protester contre le nouveau Code de la route qui a déjà été adopté par la première Chambre du Parlement.

2. Protestations sociales et nouvelles opportunités politiques

En suivant l'évolution de la protestation sociale au Maroc, on peut distinguer quatre grandes étapes liées au degré de fermeture puis d'ouverture du système politique et à la capacité mobilisatrice des acteurs sociaux et politiques :

- Un temps de compétition et d'affrontement au cours des années 60 et 70, entre la monarchie et les organisations politiques issues du Mouvement national. Malgré l'existence d'un Code des libertés publiques très libéral depuis 1958, les différents mouvements sociaux étaient réprimés.
- Un temps de colère et de violence spectaculaire de la société contre l'ordre social établi au cours des années 80 : une série de réactions meurtrières de la société urbaine sous forme d'émeutes récurrentes et une intervention violente de l'Etat pour contenir les émeutiers.
- Un temps pour les mouvements sociaux et politiques, entre 1990 et 1994, pour tester les limites du pouvoir politique dans la gestion de la conquête de l'espace public par les protestataires.
- Un temps de modernisation de la protestation sociale, depuis 1995 jusqu'à l'heure actuelle. Les anciens et les nouveaux acteurs recourent à l'organisation pacifique de la protestation sociale dans l'espace public comme moyen d'expression collective du mécontentement social (sit-in, marches, manifestations).

Les deux premières étapes sont liées à un système politique autoritaire qui se caractérise par une gestion répressive des luttes sociales, alors que les deux dernières étapes sont liées au processus d'ouverture politique qui a démarré à partir de la seconde moitié des années 90.

2.1. Le temps de la compétition et de l'affrontement⁷⁰

Les années 60 et 70 annoncent le temps des affrontements entre les pouvoirs publics d'une part, les syndicats (étudiants et ouvriers), les organisations politiques clandestines et les partis politiques issus du Mouvement nationaliste, d'autre part. Comme nous l'avons déjà signalé, la protestation sociale prend rapidement la forme d'une contestation du régime politique.

Malgré l'existence d'un mouvement syndical relativement autonome par rapport à l'État et malgré le multipartisme datant de l'Indépendance politique du Maroc (1956), le système politique ne tolérait pas les mouvements sociaux revendicatifs.

Une politique répressive est orchestrée contre les organisations politiques et syndicales, notamment à l'égard du parti de l'Union Nationale des Forces Populaires (UNFP⁷¹). La presse de l'opposition politique n'est pas épargnée⁷².

Les protestations sporadiques et éphémères des lycéens et des étudiants prenaient vite une dimension politique. Elles ont réussi à pousser le syndicat de l'Union Nationale des Etudiants du Maroc (UNEM) dans son congrès de 1963 à remettre en cause le système monarchique.

Dans ce climat politique, les protestations estudiantines sous forme de grèves et de tentatives d'occupation de la rue étaient devenues récurrentes. A chaque fois, les mobilisations se heurtaient aux forces de l'ordre (1965, 1981, 1984 et 1990).

2.2. Le temps de la colère et de la violence de la société : les années 80

Si la réalisation du consensus politique national autour de la question du Sahara avait pour conséquence une relative « paix sociale » réclamée par le Souverain à partir de 1975, ce consensus « épargne » la scène sociale et fragilise l'encadrement politique de la société urbaine.

Après la création, en 1978 de la Confédération Démocratique du Travail (la CDT), proche du parti de l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP), la grève générale a été adoptée non seulement comme instrument pour formuler des revendications sociales mais comme moyen de pression sur le pouvoir politique. Au cours des années 80, l'appel à la grève générale était synonyme de déclenchement d'émeutes.

En décidant l'augmentation des prix des denrées alimentaires de première nécessité, l'État marocain n'avait pas imaginé qu'il courait le même risque que la Tunisie en 1978. Malgré le recul du gouvernement, en acceptant de réduire de 50 % l'augmentation prévue des prix, les syndicats n'ont pas hésité à appeler à la grève pour obtenir l'annulation totale des hausses appliquées aux produits alimentaires de base.

Le lancement de l'appel à la grève générale le 20 juin 1981 par la CDT avait préparé le terrain au déclenchement d'émeutes violentes dans les différentes villes du pays. Les syndicats et les autorités locales étaient vite dépassés par l'ampleur de l'émeute et par son caractère violent et destructeur. A ce mouvement d'agitation violente, qui a duré deux jours, l'Etat avait répondu par une autre violence orchestrée par des troupes militaires qui avaient pris position dans les différents quartiers périphériques.

Plusieurs milliers d'arrestations ont été enregistrées à Casablanca et plus de 2.000 personnes (chiffre officiel) avaient été déférées devant les tribunaux⁷³. Parmi elles, "à peu près la moitié qui sont des récidivistes"⁷⁴. Plusieurs membres du Comité exécutif de la CDT dont son secrétaire général Noubir al-Amaoui, avaient été arrêtés.

Deux ans et demi après, en janvier 1984, d'autres émeutes ont éclaté à Marrakech et dans le nord du Maroc (Nador, Tétouan, Al Hoceima, Oujda) après la hausse des prix des denrées alimentaires de première nécessité. L'augmentation des frais de scolarité semble avoir joué également un rôle déterminant⁷⁵. Ces émeutes ont fait officiellement 29 morts, 114 blessés et provoqué la dévastation d'une trentaine de bâtiments administratifs, sans parler des voitures incendiées et des magasins pillés.

Après cinq ans de calme relatif et à la suite, encore une fois, d'un appel à la grève générale lancé cette fois-ci par les deux syndicats, UGTM et CDT, le 14 décembre 1990, plusieurs villes (petites et grandes) ont été secouées par des vagues d'émeutes. « De sources gouvernementales, (...) à Fès ce sont 20.000 manifestants qui se sont heurtés aux forces de l'ordre, vite secondées par des unités de l'armée »⁷⁶.

« Le nombre de morts, selon la commission parlementaire chargée de l'enquête sur ces événements, était de 42 victimes... Cela est contraire au contenu du communiqué du Gouvernement qui a annoncé cinq morts, et aux déclarations du représentant du ministère public à Fès, qui a limité le nombre de morts à 23 personnes »⁷⁷.

Le phénomène de l'émeute ne devrait pas être considérée comme un accident de parcours, ni comme une action passagère, mais plutôt un signal d'alarme du déséquilibre et des contradictions sociales et spatiales croissantes entre des espaces périphériques ignorés (qui concentrent en leur sein, des catégories sociales défavorisées) et le reste de la ville. Dans un système politiquement fermé, l'accumulation du mécontentement individuel n'arrivait à s'exprimer collectivement qu'à travers le phénomène de l'émeute.

Le conflit opposant les syndicats au Gouvernement a permis l'émergence d'un nouvel intervenant qui allait s'imposer en arrière-plan dans le conflit Etat-Syndicats et partis politiques d'opposition ; il s'agit des émeutiers. Ces derniers se sont imposés progressivement (depuis 1981) dans le champ politique comme intervenant informel mobilisable en cas de besoin.

Paradoxalement, au renforcement de l'intervention multidimensionnelle des différents appareils de l'Etat en milieu urbain⁷⁸ au cours des années 80, correspond un processus d'émergence de la société civile.

En effet, en parallèle à l'explosion des émeutes des années 80 au Maroc, l'organisation de la protestation sociale s'est renforcée et s'est multipliée. Elle s'exprime à travers le mouvement des femmes, des droits de l'Homme ou encore à travers le mouvement islamiste et le mouvement pour la défense de la culture et de la langue amazighes...

Il est vrai qu'avant 1970, il n'existait que cinq associations féminines, alors qu'entre 1970 et 1984, 27 associations ont vu le jour. Sur les 33 associations, 20 se trouvent à Rabat et 7 à Casablanca⁷⁹. A partir de 1985, trois associations actives, proches de partis politiques, ont vu le jour. Il s'agit de :

- l'Association Démocratique des Femmes Marocaines (ADFM), créée en 1985, affiliée au Parti du Progrès et du Socialisme (PPS),
- l'Union de l'Action Féminine (UAF), créée en 1987, affiliée à l'Organisation de l'Action Démocratique et Populaire (OADP),
- l'Organisation de la Femme Istiqlalienne, créée en 1988, affiliée au Parti de l'Istiqlal⁸⁰.

La même année (1988), une troisième⁸¹ association, des droits de l'Homme est créée, l'Organisation Marocaine des Droits de l'Homme (OMDH). Elle a pour ambition d'être indépendante par rapport aux pouvoirs publics et aux partis politiques. C'est ainsi qu'elle abrite les démocrates dits non-partisans ainsi que ceux des différents partis politiques (PPS, USFP, OADP, RNI).

Même le Mouvement culturel amazigh, qui se manifeste timidement, a vu la naissance d'une grande association nationale⁸² en 1987, baptisée « Association nouvelle pour la Culture et les Arts Populaires (ANSAP), dirigée par l'avocat Hassan Id-Belkacem. Cette association, qui sera baptisée « Tamaynout » à partir de 1995, est créée par les membres les plus radicaux de l'AMREC (Association Marocaine pour la Recherche et l'Echange Culturel)⁸³. Celle-ci a joué un rôle dans la création de l'université d'Agadir en 1979.

Mais à partir du début des années 90, l'ouverture du système politique, avec son corollaire la liberté d'expression et l'accès des mouvements sociaux aux mass media donnent un nouveau souffle au processus de construction de la revendication sociale et culturelle.

2.3. Le temps de la conquête de l'espace public : Test des limites de l'ouverture politique, 1990-1994

Depuis la seconde moitié de la décennie quatre-vingt-dix, le Maroc connaît des changements notables d'ordre politique, et ce dans un sens favorable à la concrétisation du concept de mouvement social, tel qu'il est défini par Alain Touraine, qui suppose l'existence préalable du marché et de la démocratie⁸⁴.

Les changements politiques se caractérisent essentiellement par l'adoption d'une nouvelle Constitution en 1992. Celle-ci permettrait la délégation de certains pouvoirs du Souverain au Gouvernement et au Parlement. Elle met également en exergue l'attachement du Maroc au respect des droits de l'Homme tels qu'ils sont reconnus universellement. Cette nouvelle réforme constitutionnelle participe d'une dynamique d'ensemble dont les différentes vagues de libération de détenus politiques⁸⁵ et le retour des exilés en 1994. Elle a également abouti à la création d'un Ministère des Droits de l'Homme⁸⁶.

Au niveau des médias, les organes de presse des différents partis politiques⁸⁷ marocains dominaient, jusqu'à une date récente, le champ de la presse écrite. Au cours des années 90, et plus particulièrement à partir de 1993, la publication de nouveaux journaux, notamment hebdomadaires, sans coloration partisane affichée, viennent enrichir les débats publics et rendre visibles les différentes mobilisations sociales⁸⁸. Ceci s'est accompagné par l'affichage de nouvelles valeurs liées à la démocratie, aux droits de l'Homme, à l'Etat de droit, aux élections « sérieuses »... qui permettent à la fois l'amélioration de l'image extérieure du pays et le renforcement de l'adhésion des couches sociales moyennes citadines et instruites à ce nouveau processus politique. Ainsi, de nouvelles formes sociales de protestation en milieu urbain ont commencé à voir le jour et à s'affirmer progressivement⁸⁹.

Le Maroc entre dans une nouvelle ère. Un nouveau processus susceptible de mener vers la pacification des relations entre l'Etat et les différentes composantes de la société. Cette pacification passe à travers l'organisation de sit-in, de marches et de manifestations⁹⁰ et, également, à travers le dialogue entre l'Etat et les partenaires sociaux, voire avec tous les protestataires (diplômés chômeurs, organisations féminines, anciens détenus politiques, Mouvement culturel amazigh...).

Après les différentes émeutes violentes des années 80, une nouvelle forme de protestation sociale s'impose progressivement. La conquête pacifique de l'espace public urbain devient subitement un enjeu politique de taille.

La période allant de 1990 à 1994 a été la phase préparatoire de l'action manifestante⁹¹, comme nous l'avons déjà signalé. Les premières manifestations n'étaient pas justifiées par des conflits sociaux ou politiques internes.

La Guerre du Golfe en 1990 était une autre occasion propice pour l'exercice d'une pression importante sur le pouvoir politique. Les partis politiques de l'opposition avaient organisé une gigantesque manifestation dans les rues de Rabat pour exprimer «le soutien du peuple marocain au peuple irakien». La guerre du Golfe comme crise soudaine et éphémère avait constitué une véritable épreuve pour le régime politique. Les partis politiques de l'opposition ont réussi à créer un fossé entre l'opinion publique et l'Etat⁹². Elle avait créé de nouveaux enjeux de mobilisation sociale en permettant de réaliser la première manifestation de protestation, difficilement autorisée par le Ministère de l'Intérieur. Cette manifestation a regroupé, selon les organisateurs, environ 700.000 personnes dans les rues de Rabat.

Les mouvements sociaux revendicatifs (syndicats et associations) se sont mis à tester les limites de ce nouveau processus démocratique. La protestation sociale des jeunes diplômés au chômage s'est amplifiée à partir de 1994. Mais la mobilisation de l'opinion publique et le maintien de la pression sur les différents appareils de l'Etat se limitaient à deux répertoires : la grève de la faim et le sit-in à l'intérieur des locaux des organisations syndicales (UMT et CDT) et politiques de l'opposition.

Entre 1994 et 1996, la mobilisation sociale du mouvement des jeunes diplômés chômeurs s'étend aux petites et moyennes villes (Tiflet, Khémisset, Ghafassey, Guerssif, Azrou, Sidi Yahya el-Gharb, Azilal, Boujaad, Taounat, Zagora...).

Depuis 1995, le mouvement des diplômés au chômage se durcit⁹³. Pour la première fois, une occupation de l'espace public se réalise en dehors des murs des sièges des syndicats et des partis politiques, et ce sans autorisation administrative préalable.

En effet, un sit-in est organisé, à partir de septembre 1995, face au siège du Ministère de l'Education Nationale. Il a duré neuf mois et demi. Ce sit-in est le plus long de l'histoire de la mobilisation sociale du pays qui ne dispose pas d'ailleurs d'une tradition de protestation similaire. Venant de plusieurs villes du Maroc et appartenant dans leur majorité à des familles socialement modestes, 79 personnes diplômées universitaires ont réussi à occuper l'espace public pour manifester leur revendication en matière d'emploi.

Malgré le froid, la pluie et l'hospitalisation de certains manifestants, et malgré les interventions musclées successives des forces de l'ordre, le matin, le soir et la nuit, le mouvement social des jeunes n'a pas faibli.

Même dans les zones politiquement sensibles, on assiste à une mobilisation sociale des diplômés chômeurs. En effet, des centaines de jeunes diplômés chômeurs, originaires des provinces sahariennes (Laayoune, Tan-Tan, Guelmim, Dakhla, Boujdour, Semara) avaient réussi à organiser un mouvement collectif en effectuant un voyage au sud du Maroc vers le siège du Ministère de l'Intérieur à Rabat⁹⁴. « Les grévistes maintiennent leur sit-in, ne se pliant guère aux ordres des autorités »⁹⁵.

Le processus d'ouverture du système politique peut être un des facteurs permettant de transformer les calculs de l'individu, calculs qui sont liés à la peur d'éventuelles représailles lors de sa participation à des actions collectives revendicatives. Une nouvelle perception moins répressive du Makhzen pourrait se construire au moins chez les classes sociales moyennes urbaines instruites.

Les protestataires n'occupent l'espace public qu'en brandissant à la fois le drapeau national et la photo de Sa Majesté le Roi afin d'éviter justement une réaction violente des forces de l'ordre, de se distinguer des émeutiers et d'imposer, par conséquent, l'action manifestante.

Les habitants du bidonville de Hay Mohammadi, à Casablanca, ont organisé en septembre 1996, un sit-in dans l'espace occupé par les baraques où des femmes accompagnées uniquement de leurs enfants se font symboliquement bâillonner. Les adultes de sexe masculin, susceptibles d'être assimilés à d'éventuels émeutiers ne participent pas au sit-in. C'est une manière d'exprimer pacifiquement et collectivement leur mécontentement social aux autorités locales, tout en évitant de donner ainsi l'occasion aux forces de l'ordre d'user de la violence pour les disperser⁹⁶.

Vu l'ouverture du système politique du pays depuis la seconde moitié des années 90, on peut se demander si la multiplication de ces « petits » conflits sociaux éparpillés dans le temps et dans l'espace peut aboutir à une structuration du mécontentement social, plus particulièrement dans les quartiers, et produire ainsi des intermédiaires sociaux face aux pouvoirs publics ?

2.4. Le temps de l'action manifestante : la modernisation de la protestation sociale, 1995-2009

Une nouvelle stratégie collective des acteurs protestataires se dessine progressivement en relation avec le processus de changement politique dans le pays. Les anciens et nouveaux mouvements sociaux se mettent à exercer des pressions multiples sur l'Etat en vue de conquérir l'espace public. Il s'agit d'un début de mise en place de l'action manifestante.

En parallèle aux différents groupes de diplômés chômeurs qui concentrent leurs actions collectives sur le centre-ville de Rabat (devant le siège du Parlement), l'Association nationale des diplômés chômeurs mobilise ses membres localement et, de temps à autre, à l'échelle nationale, pour observer ensemble un sit-in à Rabat.

Les actions de protestation des groupes de diplômés chômeurs à Rabat a abouti, et ce pour la première fois, à un dialogue entre les représentants de ce mouvement et les hautes instances officielles. Le Ministre de l'Emploi, accompagné du Wali de Rabat-Salé et du Secrétaire général du Ministère des Affaires Administratives, avaient rendu visite aux diplômés chômeurs qui observaient un sit-in le 19 octobre 1995, au siège du syndicat de l'Union Marocaine du Travail (UMT). Une semaine après (le 25 octobre), les représentants des diplômés chômeurs étaient reçus officiellement par le Ministre de l'Emploi et des Affaires Sociales, au siège du ministère, en présence du Wali de Rabat. Cette rencontre avait réussi à mettre fin, le 27 du même mois, à un sit-in qui a duré douze jours.

Cette réception constitue en soi une réussite fort symbolique et une reconnaissance explicite de la légitimité du mouvement, de ses représentants et de ses revendications et ce, malgré la non-reconnaissance officielle (juridique) de ladite association.

La pression collective de ce mouvement social a fini par montrer son efficacité. Les résultats obtenus ne se sont pas limités uniquement à des réunions officielles et symboliques. Un mois après le recensement des diplômés chômeurs, le Ministère de l'Intérieur avait proposé 975 emplois à ces chômeurs universitaires et a « promis d'embaucher le reste des candidats » En juin 1996, l'Etat octroie 1743 postes aux docteurs chômeurs (ou ayant un diplôme équivalent) sur un effectif de 2.683 personnes recensées⁹⁷, soit 65 % des demandes.

Un autre groupe de diplômés chômeurs qui observait un sit-in devant le siège du Parlement a pu décrocher une rencontre avec le Ministre de l'Intérieur. Juste avant l'ouverture Royale de la session parlementaire, Sa Majesté le Roi a également reçu les représentants de ce groupe de diplômés chômeurs qui organisaient un sit-in devant le siège du Parlement au début du mois d'octobre 1998.

Mais, quelques semaines après cette Audience Royale, l'Association Nationale des Diplômés Chômeurs a lancé un appel à tous ses adhérents dans les différentes sections du pays pour se retrouver à Rabat dans le but d'organiser une marche vers le siège du Parlement. L'Association avait déjà déposé une demande préalable auprès des autorités locales pour pouvoir manifester le lundi 26 novembre 1998. Les militants de l'Association se sont regroupés au siège du syndicat de l'UMT, mais certains d'entre eux, estimés à 300 personnes, ont souhaité conquérir l'espace public. Malgré l'interdiction habituelle de la manifestation et l'installation d'un dispositif sécuritaire impressionnant encerclant toutes les rues menant au centre-ville, les membres de l'Association ont bravé les forces du maintien de l'ordre. Ainsi, celles-ci n'avaient pas hésité à intervenir violemment pour empêcher les manifestants d'occuper l'espace public. Selon l'Association⁹⁸, l'intervention des forces de l'ordre a fait 200 blessés et 95 personnes ont été arrêtées.

Dans ce nouveau contexte politique du « gouvernement d'alternance », les membres du gouvernement de l'ancienne opposition se sont trouvés dans une mauvaise posture, surtout que l'événement était fortement médiatisé et critiqué. La répression violente de la manifestation était perçue comme un mauvais test pour le nouveau « gouvernement d'alternance ».

La presse, les syndicats et les mouvements des droits de l'Homme montent au créneau pour dénoncer l'intervention musclée des forces de l'ordre. La question de la violence de l'Etat contre ses citoyens s'est posée de manière nouvelle dans le cadre du changement politique que connaît le pays.

Les tentatives d'occuper pacifiquement la rue ne se limitaient plus aux mouvements des diplômés chômeurs ou aux seuls syndicats et associations dits de gauche. Un nouvel acteur tenta d'adopter cette même stratégie de la rue déjà en décembre 1996. Ainsi, les membres de l'association islamiste *al-'Adl wal-Ihsane* ont déposé une demande auprès des autorités locales pour pouvoir organiser une manifestation dans l'espace public afin d'exprimer leur soutien à leur leader Abdessalem Yassine, assigné à résidence surveillée depuis sept ans.

La stratégie de la rue rend trop visible l'importance numérique de la mobilisation politique des islamistes dans les grandes villes marocaines. Ce mouvement arrive à mobiliser ses troupes et à se distinguer par son organisation, ses slogans et son look à chaque grande manifestation de soutien aux peuples palestinien, irakien, tchéchène et afghan. La politique du tout sécuritaire refait surface et ne concerne plus uniquement les espaces publics. Le 23 février 1999, le Ministre de l'Intérieur, Driss Basri, envoie une circulaire (un télex) aux walis et gouverneurs pour interdire aux associations, syndicats et partis politiques l'utilisation des salles de réunions des établissements publics⁹⁹.

A l'occasion de la Journée des droits de l'Homme, les 9 et 10 décembre 2000, des manifestations non-autorisées étaient organisées par l'Association islamiste d'*al-Adl wal-Ihsane* dans huit villes marocaines. L'intervention violente des forces de l'ordre, plus particulièrement à Casablanca et à Rabat, avait abouti à l'arrestation d'une centaine de personnes. Le même jour, l'Association Marocaine des Droits de l'Homme (AMDH) a organisé une manifestation dans les rues de Rabat. Elle a été dispersée violemment par les forces de l'ordre qui ont arrêté 36 personnes dont le président de l'AMDH.

Accusés d'organiser une manifestation sans autorisation préalable et de trouble à l'ordre public, les 36 militants de l'AMDH étaient condamnés, le 16 mai, à trois mois de prison. La même condamnation était prononcée à Oujda contre les 41 membres de l'association islamiste d'*al-Adl wal-Ihsane*.

Mais le 15 décembre 2002, à l'occasion de la Journée internationale de la Déclaration des Droits de l'Homme, la manifestation à laquelle ont appelé l'AMDH, l'OMDH et le Forum pour la Vérité et la Justice s'est déroulée sans aucun incident.

En fin février 2003, environ 1.000 personnes, menées par l'AMDH, ont manifesté à Rabat devant le siège du Parlement contre le projet de loi anti-terroriste en cours de discussion¹⁰⁰.

Les militants de l'AMDH tentent de profiter de l'ouverture politique du pays et de son accès aux mass media, pour assurer la mobilisation sociale des masses sur tous les fronts sociaux. L'AMDH s'engage à « apporter la solidarité, le soutien et l'appui aux victimes des violations ». Ainsi, l'AMDH lance un sit-in à Khénifra, le 19 avril 2009, pour protester contre « l'agression d'une avocate par une tante du Souverain ». « Avec cette manifestation, on sent qu'on a brisé un tabou, estime le président de la section locale de l'AMDH, les gens commencent à parler »¹⁰¹.

La mobilisation des masses urbaines se fait également autour du thème de la marginalisation spatiale et sociale. Le syndicat CDT¹⁰² avait appelé, le 20 juin 2000, à une manifestation à Zagora pour exprimer sa protestation contre l'état et l'insuffisance des équipements sanitaires dans la région. Regroupant entre 6.000 à 7.000 personnes, selon les organisateurs, les manifestants avaient occupé pacifiquement les rues de Zagora. La manifestation avait démarré du siège de la CDT en passant par le siège de la préfecture pour arriver finalement à l'hôpital Derrak.

Neuf mois après, la presse signalait, le 23 avril 2001, l'intervention violente des forces de l'ordre contre l'organisation d'un sit-in par l'Association nationale des jeunes diplômés chômeurs à Zagora. Le lendemain, en signe de solidarité avec les jeunes diplômés au chômage, un grand sit-in est organisé par les associations des droits de l'Homme et des représentants du syndicat de la CDT. Résultat : arrestation de huit personnes. Depuis, on assiste à l'organisation sociale de la protestation dans certaines petites et moyennes villes.

L'organisation de la protestation sociale peut se faire au-delà des clivages politiques traditionnels. Le cas de la mobilisation de la ville de Sidi Ifni¹⁰³ et de sa région est de ce point de vue très révélateur.

C'est en manifestant contre la marginalité sociale et économique que la ville a fait l'objet d'affrontements multiples entre les autorités locales et les habitants. Les entrepreneurs de la protestation sont organisés sous forme d'un Secrétariat qui regroupe les différents partis politiques (PJD, USFP, Istiqlal, Parti Socialiste Unifié), les associations et les syndicats (enseignants, chauffeurs de taxis, employés municipaux...).

Créé en avril 2005, le Secrétariat a lancé un appel à la manifestation contre l'exclusion sociale et la marginalisation de leur région, la mauvaise gestion municipale, la non-transparence des opérations de gestion des marchés publics... Le 22 mai, on assiste à une mobilisation d'environ 7.000 habitants de la ville de Sidi Ifni et de la région d'Aït Ba Amrane. En partant du siège de la *bâchawiya*, la manifestation a traversé les grandes artères du centre-ville.

La seconde marche de protestation qui a été organisée, le 7 août, à Sidi Ifni a été violemment contrée par les forces de l'ordre. Devant les menaces des protestataires de descendre encore une fois dans la rue la semaine d'après, le gouverneur de la région a demandé la formation d'un comité représentant les protestataires afin d'entamer un dialogue avec eux.

Après sa réussite symbolique, la protestation sociale a également abouti à un dialogue entre les membres du Secrétariat et le Conseil régional du Souss. Mais deux semaines après, le 21 août 2005, les promoteurs de la protestation ont reconquis l'espace public. Après deux heures d'affrontement, les autorités locales ont été contraintes d'accepter d'autoriser la marche.

Le 30 juin, anniversaire d'intégration de la ville de Sidi Ifni au territoire national, devient un moment privilégié de protestation sociale. En ce mois de juin 2007, une centaine de jeunes diplômés chômeurs ont occupé la route, obligeant les autorités locales à fermer les principaux sièges administratifs¹⁰⁴. L'ensemble de ces protestations étaient encadrées par le comité de coordination, baptisé Secrétariat local de Sidi Ifni-Aït Ba Amrane (SLSIA) qui a appelé à la grève générale le 30 juin et au boycott des élections législatives de septembre 2007¹⁰⁵.

La protestation sociale monte d'un cran le 30 mai 2008. Un sit-in a été organisé devant une conserverie de poissons au port de Sidi Ifni. Dispersé par les forces de l'ordre, le sit-in a fait 45 blessés dont 28 agents de la police. Ces événements ont été déclenchés après l'organisation par la municipalité de la ville d'un tirage au sort pour pouvoir recruter huit agents (éboueurs). Plus de 972 personnes avaient répondu à l'appel. Profitant de l'effet de foule, les protestataires, dont faisaient partie les membres du Secrétariat local, ont observé un sit-in en bloquant les activités du port. Environ 90 camions, chargés de poissons, ont été pris au piège d'un sit-in qui a duré une semaine. Les protestataires ont installé trois tentes et se sont retranchés derrière des barricades¹⁰⁶. Le dialogue entamé par les autorités locales avec les protestataires reste sans aucun effet¹⁰⁷.

Les forces de l'ordre sont intervenues violemment, le samedi 7 juin 2008, pour disperser ce sit-in qui a trop duré. Bilan : plusieurs blessés et une centaine de personnes arrêtées¹⁰⁸. A la suite de ces événements¹⁰⁹ très médiatisés, le Parlement décida la création d'une commission d'enquête¹¹³ qui s'est déplacée sur place¹¹⁰.

Une mobilisation sociale similaire s'est déroulée dans la ville de Tata en 2005. L'Instance de Défense de la Qualité et de la Gratuité des Services Médicaux¹¹¹ qui regroupe plus de trente cadres appartenant à des partis politiques, syndicats et associations, a assuré une mobilisation massive¹¹² des habitants aux mois de mars et de mai de la même année.

Devant cette mobilisation sociale, les autorités locales avaient interdit l'occupation de l'espace public. Le premier juin, les forces de l'ordre interviennent violemment pour disperser les protestataires en sit-in. Les membres de l'Instance sont poursuivis par la justice pour réception de dons sans autorisation administrative préalable. Mais, le soutien des habitants à l'Instance¹¹³ a permis à celle-ci d'étendre sa protestation pour revendiquer sa participation au contrôle de la gestion des administrations publiques de la province. La pression de la rue a abouti à deux réunions avec les représentants des autorités locales et les membres du Conseil municipal de la ville de Tata. Certaines revendications ont été satisfaites telles la gratuité des soins médicaux pour les habitants les plus démunis et la suppression du paiement préalable des soins.

Presque le même scénario s'est déroulé dans la ville de Bouaarfa (dans l'Oriental), au mois de mai 2007. Mais, la marche organisée pour protester contre la marginalisation de la ville a été interdite, puis violemment dispersée par les forces de l'ordre.

Dans le cadre de la mobilisation sociale contre « la vie chère », assurée par l'AMDH, un sit-in a été observé à Sefrou dimanche 23 septembre 2007 devant le siège de la préfecture, suivi d'une marche spontanée hors de l'encadrement de l'AMDH, en direction du siège de la préfecture. Mais les forces de l'ordre les en ont empêchés. A cette foule déjà surexcitée, se sont joints plusieurs groupes venant des quartiers avoisinants¹¹⁴.

La presse annonce une trentaine d'arrestations¹¹⁵, (dont neuf mineurs ainsi que des militants de l'AMDH et du parti *an-Nahj Addimocrati*) et 146 blessés, dont 126 parmi les forces de l'ordre.

Le phénomène de la manifestation n'est plus propre à la ville et touche également les zones rurales. On peut citer l'exemple des habitants d'Aït Belal (province d'Azilal) qui avaient organisé, les 3 et 4 avril 2000, une marche pour rejoindre la ville de Marrakech, distante d'environ 150 km. Les habitants des douars étaient regroupés pour protester contre la non-réalisation d'une route qui leur a été promise. Pour empêcher les marcheurs de rejoindre la ville de Marrakech, les forces de l'ordre ont eu recours aux bombes lacrymogènes. Cette mobilisation sociale avait provoqué 13 arrestations et plusieurs blessés. Des condamnations sévères ont été prononcées allant de six mois à cinq ans de prison. Le tribunal avait retenu plusieurs motifs contre les 13 personnes arrêtées : manifestation sans autorisation, désobéissance et diffamation contre des fonctionnaires.

De nouvelles solidarités se créent à travers de nouvelles formes de protestation sociale. Celle-ci est portée par des acteurs appartenant essentiellement à des catégories sociales moyennes, urbaines et instruites : instituteurs, universitaires, avocats... sans oublier la participation active des anciens détenus politiques.

3. Acteurs mobilisateurs, intermédiation sociale et politique publique

Comme nous l'avons déjà signalé, les acteurs mobilisateurs assurent l'émergence de nouveaux liens sociaux autour de revendications matérielles ou autour d'un ensemble de valeurs. L'organisation sociale régulière de sit-in, de marches et de manifestations crée des liens très forts entre les jeunes diplômés chômeurs. En apprenant à se connaître, ils tissent des liens de solidarité, voire d'amitié et de convivialité. Comme ils viennent de différentes régions du Maroc pour protester à Rabat, ils cohabitent souvent. Des couples se sont formés. Mais le lien social construit au cours des deux années de protestation est vite rompu après l'intégration des jeunes diplômés dans le marché de l'emploi.

3.1. Le mouvement des jeunes : les diplômés chômeurs

L'endettement du pays et les tentatives de restructuration de l'économie nationale, prônée par le Fonds Monétaire International (FMI), à partir de 1983, ont gelé les investissements publics. Les restrictions budgétaires en matière de création d'emploi dans la fonction publique a gonflé le nombre de chômeurs. C'est dans ce contexte que le mouvement des diplômés chômeurs a émergé au début des années 90. Il se compose de plusieurs groupes organisés et autonomes :

- L'Association Nationale des Diplômés Chômeurs qui regroupe les diplômés ayant le baccalauréat et plus.
- Les différents groupes des diplômés supérieurs (doctorat et équivalent).
- Le groupe des non-voyants.
- Le groupe de détenteurs de lettres royales leur promettant l'accès à des emplois dans la fonction publique.

En juillet 1991, plus de 300 jeunes diplômés chômeurs ont observé un sit-in dans le complexe artisanal de Salé¹¹⁶. Quatre mois après, le mouvement s'est structuré au niveau national. L'Association Nationale des Diplômés Chômeurs s'est constituée le 26 octobre 1991, sous forme d'association à caractère national¹¹⁷. C'est au siège de la Confédération Démocratique du Travail (CDT), à Casablanca, qu'il a pu regrouper les 160 délégués et 77 comités provinciaux. Le mouvement¹¹⁸ est mené par des militants ou des sympathisants d'organisations politiques de gauche et d'extrême gauche, telles que l'USFP, an-Nahj Addimocrati, l'OADP, le PPS..., sans oublier l'incontournable Association Marocaine des Droits Humains (AMDH).

Les représentants du mouvement des diplômés chômeurs déclarent à chaque fois qu'ils sont apolitiques et que leur seul objectif est de mener une lutte pour l'obtention d'un emploi et contre le clientélisme lors de l'attribution des emplois disponibles dans le secteur public. Le sit-in organisé dans le complexe artisanal à Salé constitue pour les jeunes diplômés chômeurs « la première expérience politique¹¹⁹ ».

Mais, le 6^{ème} congrès de l'Association politise ses positions en adoptant une nouvelle stratégie qui consiste à étendre les protestations en soutenant d'autres nouveaux mouvements sociaux : « toutes les victimes du système (victimes de Redal, de l'ANAPEC...) » ainsi que les groupes de soutien aux peuples palestinien et irakien. En effet, les comités de soutien se multiplient aux cours des années 2002 et 2003 et réussissent à regrouper une quarantaine d'associations. En s'organisant au sein d'un collectif ou d'un réseau, les associations peuvent assurer une mobilisation sociale plus importante pour pouvoir interpeller ainsi les pouvoirs publics.

Un processus de démobilitation semble affecter l'Association Nationale des Diplômés Chômeurs (ANDC). Ses actions collectives deviennent de plus en plus limitées et ponctuelles. Le Conseil national de l'ANDC de juin 2007 à Rabat a été lui-même surpris de la faiblesse de la mobilisation des différentes sections à l'échelle nationale¹²⁰. Environ 200 personnes seulement étaient mobilisées lors la réunion du Conseil national au siège de l'UMT à Rabat le 20 juin 2007, et seules 37 sections, faiblement organisées, ont assisté à la réunion relative à l'évaluation des actions menées.

Certes, toutes les actions collectives des diplômés chômeurs ne se déroulent pas dans le cadre de l'Association Nationale des Diplômés Chômeurs. Après la création de l'ANDC en 1991, on assiste à la multiplication de groupes (*majmouat*) qui tentent de défendre leurs revendications d'une manière autonome par rapport à l'Association.

Le groupe se forme par le biais d'une liste close où figurent les noms des participants au sit-in. Les nouveaux diplômés chômeurs qui ne sont pas inscrits sur la liste, doivent former un nouveau groupe qui mènera lui aussi ses propres actions collectives. Ainsi, on se retrouve avec plusieurs groupes qui se constituent par affinité, soit en fonction de leurs spécialités académiques tels les ingénieurs agronomes, soit en fonction de leurs statuts académiques tels les docteurs.

Il existe également d'autres groupes spécifiques tels les diplômés non-voyants au chômage ou encore le groupe des licenciés chômeurs qui ont été affectés par le Ministère de l'Education nationale dans le cadre du service civil mais faute de crédits budgétaires, ils se sont retrouvés sans emploi.

Les jeunes diplômés chômeurs étaient les premiers à exprimer régulièrement leurs protestations sociales sous forme de sit-in et de grèves de la faim devant les sièges des Ministères de l'Education Nationale, de l'Intérieur, de l'Emploi, du Parlement, des préfectures, ou tout simplement dans la rue.

Les jeunes diplômés au chômage diversifient leurs actions collectives dans le but d'attirer l'attention des médias et secouer les autorités publiques. En février 2009, une centaine de jeunes diplômés chômeurs, appartenant au Groupement Marocain des Cadres au Chômage, avaient envahi massivement le Salon international du livre de Casablanca. Le Groupement a organisé un sit-in, puis une marche dans les différents stands du Salon en scandant des slogans contre leur marginalisation sociale et contre la politique de l'emploi adoptée par le Gouvernement¹²¹.

Chaque année, de nouveaux groupes de jeunes diplômés au chômage se créent. Ils vont rejoindre et grossir les rangs des anciens groupes. L'Etat embauche en priorité les groupes faisant preuve le plus d'activisme. Au sein de ces groupes, il sélectionne les éléments les plus actifs.

Pour l'année 2008, le Ministère de l'Education Nationale disposait de 1 000 postes réservés aux cadres supérieurs. Les quatre groupes (*Annasr, Al-Hiwar, Al-Isthakak et Al-Moubadara*), en pourparler avec le Gouvernement et régulièrement présent dans l'espace public à Rabat, étaient prioritaires dans l'octroi des postes budgétaires prévus dans le cadre de la fonction publique par rapport aux autres candidats individuels ou organisés en groupes. Il faut dire qu'il existe 25 groupes de diplômés chômeurs qui représentent un ensemble de 3 450 personnes.

Cette tradition fraîche de protestation sociale, créée par le mouvement des diplômés chômeurs, a inspiré les jeunes victimes de l'escroquerie *d'Annajate*¹²² pour exprimer leur revendication. En effet, le 9 septembre 2002, 10.000 personnes sont appelées par l'ANAPEC pour une seconde consultation médicale à Casablanca¹²³. Après la confirmation de l'arnaque, le 22 octobre 2002, et sa forte médiatisation impliquant directement le Ministre istiglalien de l'Emploi d'alors, les candidats victimes de la société *Annajate* ont organisé leur premier sit-in devant le siège du Parlement.

C'est en coordination avec l'AMDH, que les victimes de la société *Annajate* ont déposé une plainte contre le gouvernement marocain en la personne du Premier Ministre qui est le président du Conseil d'administration de l'ANAPEC. En parallèle, le Comité national des victimes de la société *Annajate* a organisé une marche, le 23 juin 2004, pour exiger leur embauche le plus tôt possible dans la fonction publique ou à l'étranger. Selon le Comité d'organisation, cette marche a été violemment réprimée par les forces de l'ordre¹²⁴.

3.2. L'Association Marocaine des Droits de l'Homme, un professionnel de la mobilisation sociale

Nous avons déjà signalé l'existence de plusieurs associations de défense des droits de l'Homme¹²⁵. La Ligue marocaine pour la Défense des Droits de l'Homme, l'Organisation Marocaine des Droits Humains¹²⁶, l'Association Marocaine des Droits Humains¹²⁷, le Forum Marocain pour la Vérité et la Justice¹²⁸, le Centre Marocain des Droits de l'Homme (CMDH) proche du PJD, la section marocaine d'Amnesty International... La dernière association créée, en 2005, a été baptisée *Adala* (pour le droit à un procès équitable).

Si les associations nationales des droits humains se contentent de sensibiliser l'opinion publique et de dénoncer les violations des droits de l'Homme, l'AMDH devient l'un des principaux acteurs de la mobilisation sociale par le biais de la conquête de l'espace public. Depuis sa création, le 24 juin 1979, on distingue quatre phases principales dans l'évolution de l'AMDH, déterminées en fonction du contexte politique du pays :

- De 1979 à fin 1983 : mise en place d'un certain nombre de sections et début d'une action dynamique très vite contrée par les pouvoirs publics.
- De 1984 à 1988 : période de stagnation et de gel des activités de l'AMDH, à cause de la répression dirigée contre l'association et plusieurs de ses dirigeants et militants.
- De 1988 à fin 1991 : phase de renouveau et de mise en place d'une stratégie basée sur des principes et une orientation claire ; tenue du 2ème congrès de l'AMDH en mars 1989 et de son 3ème congrès en décembre 1991.
- Depuis 1991 à nos jours : période d'ascension et de développement de l'AMDH qui a tenu régulièrement ses congrès tous les trois ans jusqu'au 8ème congrès organisé en avril 2007. L'Association comptait 8.000 adhérents en décembre 2006. Elle a 72 sections, réparties sur l'ensemble du territoire, regroupées en 8 régions et encadrées par 8 sections régionales¹²⁹».

Les militants de l'AMDH se manifestent partout, essentiellement dans les petites et moyennes villes, pour construire des liens de solidarité en soutenant toutes « les victimes du système ». Les militants chevronnés deviennent des professionnels en matière de mobilisation sociale. L'expérience et le savoir-faire liés à l'organisation de la protestation sociale sont transmis aux nouveaux protestataires informels : l'utilisation des haut-parleurs et des banderoles, l'organisation de la foule, le choix préalable des slogans, la désignation des interlocuteurs à l'égard des autorités locales, la mobilisation de la presse et de la télévision, la correspondance avec les autorités locales, l'élaboration de pétitions, la résistance à une éventuelle expulsion par les forces de l'ordre...

A titre d'exemple, les commerçants de la *kissariya Annasre* à El Jadida qui, menacés d'évacuation par les autorités locales, ont pris soin de cadenasser une chaîne autour de leurs cous pour empêcher quiconque de les chasser de leurs boutiques. Ce mouvement de protestation a obligé le gouverneur de la ville à ordonner l'arrêt de leur évacuation.

Les associations des droits de l'Homme ont pris en charge les dossiers des anciennes exactions considérées comme une atteinte grave aux droits de l'Homme.¹³⁰

D'autres institutions autonomes vis-à-vis du pouvoir, sont en train d'émerger. Elles génèrent des prises de parole inédites. L'Observatoire des prisons, par exemple, avait annoncé la création en 2004 d'une structure autonome pour accueillir et traiter les plaintes des prisonniers. Les revendications linguistiques et culturelles arrivent également à s'imposer à travers la création de nouvelles associations, de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, d'un parti politique amazigh et d'une chaîne de télévision amazighe¹³¹.

3.3. De l'action culturelle au mouvement revendicatif

En suivant le processus de construction du mouvement culturel amazigh, on remarque que son action se limitait, de 1968 jusqu' en 1990, à intervenir dans le champ culturel à travers des intellectuels amazighs, puis à travers la constitution d'associations culturelles. Les thématiques traitées sont liées à l'identité, la langue, la culture, l'histoire... Le contexte politique marqué par une idéologie nationaliste¹³² ne favorisait guère l'émergence des revendications relatives à la diversité linguistique et culturelle.

Les membres du Mouvement Culturel Amazigh étaient déjà inscrits dans la mouvance politique de gauche¹³³ et avaient été formés au sein du syndicat étudiant UNEM¹³⁴. Ils sont plutôt arabophones, rares sont ceux qui ont suivi leurs études supérieures en langue française¹³⁵

Dans un second temps, les associations amazighes sont passées de l'organisation d'activités culturelles à un mouvement social. De la revendication culturelle et linguistique pour la transmission du savoir amazigh et pour briser le monopole linguistique de l'arabe et du français¹³⁶, le mouvement s'inscrit désormais dans une stratégie de conquête de l'espace public.

L'adoption de la Charte d'Agadir en 1991 constitue le passage de l'action culturelle (patrimonialiste) à l'action revendicative des droits linguistiques et culturels¹³⁷. C'est une plateforme commune à six associations¹³⁸ du mouvement amazigh. Cette plateforme a été élaborée à l'occasion de la quatrième session de l'université d'été, organisée à Agadir. En 1993, une réunion de onze associations autour de ces revendications a abouti à la création d'un conseil de coordination. Les tentatives d'occupation de l'espace public pour exprimer ces revendications culturelles ont commencé lors de la manifestation des travailleurs, le premier mai 1994. Résultat : arrestation et lourde condamnation de trois militants de l'association Tilleli de Goulmima (près d'Er-Rachidia)¹³⁹.

Depuis la seconde moitié des années 90, on assiste à un processus d'internationalisation de la question amazigh. Quatorze associations amazighes marocaines ont signé un manifeste approuvant leur participation au Congrès Mondial Amazigh¹⁴⁰ organisé à Paris en 1995.

Lors de la réforme constitutionnelle de 1996, dix-huit associations amazighes ont proposé au Roi, un plan d'intégration de la langue et de l'identité amazighes dans la Constitution.

Le gouvernement d'alternance a déclaré en 1998 que l'amazighité est une dimension importante de l'identité nationale. La Charte de l'éducation et de la formation n'oublie pas de mentionner les dialectes amazighs comme moyen de « se familiariser avec la langue officielle ».

La mobilisation des associations autour de la thématique amazigh a abouti à la création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM¹⁴¹) en 2001 et du premier parti politique amazigh en 2005 ; parti non-reconnu par le Ministère de l'Intérieur (2008).

Après un peu plus de deux ans et demi de leur nomination par Sa Majesté le Roi, sept membres du conseil d'administration¹⁴² de l'IRCAM ont démissionné, le 21 février 2005. Ce retrait collectif a été justifié, dans un communiqué rendu public, par l'évaluation des actions à la fois de l'IRCAM et du Gouvernement, jugées insuffisantes et « sans effets palpables » puisque « la réalité quotidienne de l'amazighité se trouve toujours dans son état d'avant 2001 »¹⁴².

Les démissionnaires ont dénoncé les agissements du Ministère de l'Education Nationale qui avait annoncé la généralisation de l'enseignement de l'amazigh à l'horizon 2008-2009, alors qu'il continuait à déclarer officiellement son attachement au "Livre blanc" et à la "Charte nationale". Ces deux documents élaborés avant 2001 sont rejetés puisque réservant à la langue amazighe « *la fonction humiliante de support d'apprentissage de l'arabe durant les deux premières années du primaire. Quant à la qualité de l'enseignement, aucune logistique fiable (formation des enseignants, moyens pédagogiques, moyens matériels...) n'a été mise en œuvre. Au niveau de l'université, la réforme de l'enseignement supérieur ne réserve aucune place à l'amazigh* »¹⁴³.

Ainsi, les associations nationales, les confédérations et les coordinations amazighes se sont réunies à Meknès, les 18 et 19 février 2005 dans les locaux de la coordination Amyafa. Elles ont mis en place une « Commission nationale de coordination pour la constitutionnalisation et l'officialisation de tamazight »¹⁴⁴

Il est vrai que les actions des associations amazighes ne se limitent plus à la seule thématique de la langue et de la culture. La thématique du développement régional, du développement rural¹⁴⁵, la démocratie locale, la condition de la femme, les réformes politiques et constitutionnelles, font partie du champ d'action du mouvement culturel amazigh. Depuis les actions terroristes du 16 mai 2003 à Casablanca, ce mouvement porte le débat sur la laïcité¹⁴⁶ dans l'espace public. Le mouvement amazigh s'est imposé comme « un allié objectif des tenants d'une redéfinition dans le sens de la séparation de la religion et de la politique »¹⁴⁷.

A l'instar du slogan scandé par les islamistes qui consiste en l'islamisation de la société, Rachid Raha¹⁴⁸ parle de l'amazighation de la société de l'Afrique du Nord¹⁴⁹.

Le débat public se répercute, parfois violemment sur la scène universitaire¹⁵⁰. Le mouvement étudiant amazigh devient de plus en plus dynamique et visible, plus particulièrement dans les facultés d'Agadir, de Marrakech, de Beni Mellal, de Fès et de Meknès¹⁵¹.

Les revendications du Mouvement Culturel Aamazigh au Maroc ne sont pas entachées d'actions collectives violentes, comme c'est le cas en Kabylie (Algérie). Excepté certaines actions violentes menées au sein de certaines universités, les formes de protestation ont plutôt un caractère pacifique.

Après les différents débats publics sur la femme, la famille, la langue, la culture amazighe, la torture, la violence..., un nouveau débat a été récemment (2009) engagé par la presse sur les pratiques homosexuelles.

3.4. Emergence de nouvelles revendications : les pratiques homosexuelles

Après une série de condamnations visant les homosexuels à Tétouan en 2004, à Casablanca en 2007, à Ksar El Kebir en décembre 2007, la presse a signalé en avril 2008 l'arrestation de 45 personnes, dont 12 ont été déférées devant le tribunal de première instance de Meknès¹⁵². De même, elle a fait état de 17 arrestations¹⁵³ en 2009.

C'est dans le cadre de ces arrestations que l'association¹⁵⁴ *Kif-Kif* est créée à Madrid en 2004 et que son coordonnateur général monte au créneau en 2009 pour dénoncer la pénalisation des pratiques homosexuelles. Au Maroc, l'association accueille les homosexuels, les bisexuels et les transsexuels sous forme de groupement, notamment à Casablanca¹⁵⁵.

La prise de parole par le coordonnateur de l'association *Kif-Kif* à travers la presse nationale donne une visibilité au débat sur les pratiques homosexuelles au Maroc. Ces pratiques ont été confinées jusqu'ici dans la clandestinité. En effet, le président de *Kif-Kif* a bénéficié d'une médiatisation importante à travers la presse dite indépendante : quatre entretiens dans le quotidien *Assabah*¹⁵⁶, un entretien respectivement avec l'hebdomadaire *al-Ayyame* et *Aujourd'hui le Maroc*¹⁵⁷.

La plupart des membres de *Kif-Kif*¹⁵⁸, soit plus de 1.000 personnes, résident au Maroc¹⁵⁹. Les adhérents sont plutôt adolescents et jeunes. Etant donné que les pratiques homosexuelles sont sanctionnées par la loi, l'adhésion est confidentielle et se fait essentiellement à travers Internet.

Les islamistes montent au créneau pour dénoncer l'homosexualité en la considérant comme la « grande catastrophe », « le grand crime pour les musulmans »¹⁶⁰.

Le communiqué du Ministère de l'Intérieur accuse une « certaine presse de faire l'apologie de certains comportements ignobles qui constituent une provocation pour l'opinion publique nationale et ne tiennent pas compte des valeurs morales et doctrinales de notre société (...) Les pouvoirs publics affirment leur détermination à faire face, avec fermeté et dans le cadre des lois en vigueur, à tous les agissements contraires à [nos] valeurs »¹⁶¹.

Le coordonnateur de *Kif-Kif* rassure l'opinion publique en déclarant : « nous n'allons pas manifester dans l'espace public avec des vêtements de femmes »¹⁶² et que « nous sommes des Marocains » ; et d'ajouter : « Nous respectons le Maroc. Nous souhaitons, tout simplement, débattre de choses qui nous intéressent »¹⁶³.

Il est vrai que le propre des nouveaux mouvements sociaux est de mettre en question les catégories morales et les valeurs dominantes dans la société. Ils sont donc porteurs de changements et de liens sociaux grâce à leurs accès aux mass media. Certes, avec les nouvelles opportunités politiques du pays les fronts se multiplient progressivement. Mais la vie urbaine dans les quartiers semblent encore en dehors de ces changements sociaux menés par les nouveaux mouvements sociaux. Le lien social semble très fragile. L'individualisme monte. Les ménages se replient sur eux-mêmes.

3.5. Déficit d'intermédiation sociale dans les quartiers

En Espagne, pendant la transition démocratique, des associations de quartier furent créées dans toutes les villes. A Madrid, ces associations arrivaient à réunir 100.000 manifestants dans les rues de la capitale. « Elles obtinrent des résultats spectaculaires, tels l'arrêt total des démolitions spéculatives ou le relogement sur place, par étapes, de tous les habitants des bidonvilles (30.000 familles) dans des logements publics en accession à la propriété. Plus encore, la relance d'une culture locale (des fêtes dans la rue aux activités de quartier) transforment petit à petit la ville de Madrid, la faisant évoluer de l'espace bureaucratique qu'elle était à l'espace de participation et de signification qu'elle est devenue entre 1975 et 1980 »¹⁶⁴.

Au Maroc, après les émeutes de juin 1981, le Ministère de l'Intérieur, à travers les agences urbaines et les préfectures, a géré la ville comme si les élus locaux, les habitants et les professionnels intervenant dans l'espace urbain (l'Ordre des Architectes, les associations de promoteurs immobiliers, de lotisseurs...) n'existaient pas¹⁶⁵. La ville a été gérée comme un espace de tension et de risque, comme un foyer potentiel d'émeutes.

De par son attitude, l'Etat neutralise les espaces publics. Il favorise ainsi les retranchements des familles dans leurs habitations et, par conséquent, l'assimilation de la rue à l'immoralité.

Les rassemblements festifs, par exemple, jouent un rôle dans la construction et le renforcement des identités locales. Ils permettent à des habitants anonymes de se rencontrer dans l'espace public. Mais en milieu urbain, il n'existe pas de temps fort de la vie collective qui permet de territorialiser le lien social.

Les quartiers marocains souffrent d'un énorme déficit d'intermédiation sociale. Le développement de l'individualisme et l'absence d'interlocuteurs légitimes capables d'encadrer les habitants, canaliser leur mécontentement, les représenter auprès des autorités locales et communales mettent en exergue la problématique de la sociabilité et de l'intermédiation sociale dans les quartiers. Le quartier traduit une simple juxtaposition de logements alignés à l'infini.

Juste après l'émeute de juin 1981 à Casablanca, l'Etat a élaboré des plans d'aménagement communaux pour assurer une lisibilité et une visibilité des espaces urbains démographiquement denses.

Dans plusieurs communes, le plan d'aménagement avait projeté la démolition de quelques maisons pour céder le passage aux réseaux routiers ou pour construire des équipements collectifs.

La réaction des propriétaires était d'abord individuelle¹⁶⁶. D'autres, entre peur et fatalisme, ont baissé les bras. L'âge de la quasi-totalité de ces propriétaires dépassait la soixantaine. Ils cherchaient à éviter des démêlés avec l'administration. Ils se disaient prêts à accepter le fait accompli car « on ne peut rien faire contre une inondation », disait un propriétaire. La décision de l'Etat devient donc une catastrophe naturelle. La peur des représailles s'est alors installée. Certains chefs de ménage commencèrent à faire rappeler la violence militaire récente pendant l'émeute de juin 1981 à Casablanca...

Les jeunes de la deuxième génération, instruits et nés en ville, arrivaient difficilement à convaincre leurs parents. Les relations de voisinage n'ont pas pu être réactivées. Les intérêts divergeaient également dans le quartier. Les locataires étaient à la limite pour la démolition du logement. Ils espéraient devenir propriétaires dans un futur logement octroyé par l'Etat. Les propriétaires de logements épargnés par le plan restaient indifférents. D'autres tentaient plutôt d'éviter leurs voisins par peur qu'on ne leur demande d'être solidaires d'un éventuel mouvement collectif en préparation.

Les jeunes garçons voulaient étendre l'espace social de la protestation à d'autres quartiers voisins. Les tentatives de mobilisation sociale hors du quartier (intime), menées par la seconde génération, échouaient systématiquement. L'anonymat social est devenu la règle dans les quartiers populaires.

Le fait que les logements menacés de destruction étaient spatialement dispersés, isolés les uns des autres, n'encourageait guère l'émergence d'un groupe homogène de protestataires, c'est-à-dire d'un groupe lié par la proximité spatiale qui pourrait être mobilisé par les jeunes du quartier.

Le même constat s'est reproduit dans un autre quartier à la Nouvelle-médina de Casablanca. L'association de quartier El-Mitre-Bouchentouf pour le Développement social (AMBDS)¹⁶⁷ a essayé de mobiliser les habitants pour « être perçue comme animateur du quartier »¹⁶⁸. Outre les sit-in organisés ou co-organisés par l'AMBDS, le président de cette association m'a raconté (4 mai 2009) qu'il a appelé à un sit-in au nom de l'association pour dénoncer l'utilisation d'un ancien entrepôt appartenant à la municipalité et qui est devenu un dépôt d'ordures ménagères qui dégageait des odeurs insupportables pour les habitants du quartier. Les adhérents de l'association se sont mobilisés en observant un sit-in devant l'entrepôt alors que les riverains, c'est-à-dire les victimes directes, étaient collés à leurs fenêtres regardant les protestataires d'en haut.

Le lien social se manifeste dans le quartier à travers des formes diverses et variées. Il s'exprime à travers une résistance collective spontanée et sans lendemain, mais souvent violente, provoquée par une transgression extérieure (incendie dans les bidonvilles, tentatives de destruction de logements non-réglementaires par les autorités publiques...). Mais quand une action collective est mise en œuvre, elle se limite à l'espace restreint du quartier défini par les relations intimes de voisinage : les voisins de palier, les maisons voisines et l'espace environnant. Elle s'estompe après l'envoi d'une requête aux hauts responsables (Ministre de l'Intérieur, Wali, gouverneur, président du Conseil communal).

Le terrain de Lahraouiyine¹⁶⁹ et celui de la cité al-Massira,¹⁷⁰ situés dans les espaces urbains périphériques de Casablanca, offrent presque tous les ingrédients possibles qui permettraient d'assurer une mobilisation sociale basée sur les relations de voisinage : le mécontentement des habitants, la nature de l'occupation de l'espace qui traduit une intimité entre voisins, l'intérêt manifeste pour chaque ménage pour revendiquer l'assainissement, l'eau potable, le ramassage d'ordures, la sécurité publique (manque de lampadaires pour l'éclairage public)...

Lors de l'enquête¹⁷¹ que j'ai menée en 2002-2003, les demandes sociales sont explicitement exprimées individuellement, mais elles n'arrivent pas encore à prendre une forme collective. A part la cotisation collective pour la réalisation d'un lieu de prière, construit d'ailleurs avec des matériaux très sommaires, sur un terrain offert par un ancien habitant, les actions collectives n'arrivent pas à dépasser le champ de voisinage fixé par les relations de proximité spatiale¹⁷².

Les actions collectives dans le quartier sont limitées essentiellement à « la gestion collective du mort¹⁷³ », ou encore à la réalisation et à la gestion des mosquées qui constituent le thème central permettant la mobilisation des habitants pour créer les premières associations de quartier¹⁷⁴.

Les ménages se replient sur eux-mêmes et la notion de tikare (hdoudi, tikar mezyane, dakhel souk rassou) devient une valeur sociale que les hommes et, également les femmes, mettent en exergue avec une certaine fierté dans leurs discours. C'est le réseau familial qui est réactivé quand le ménage se trouve face à des difficultés financières. Rares sont ceux qui recourent à leurs voisins et à leurs amis¹⁷⁵.

Le tissu urbain traduit un processus déterminé par une logique sociale de plus en plus flagrante qui tend vers la recherche de « l'entre-soi ». L'anonymat social devient une valeur même dans les quartiers ayant des logements exigus, un contenu social modeste et une haute densité démographique. Le manque d'équipements collectifs vient renforcer le repli des ménages sur eux-mêmes. Les espaces publics susceptibles de favoriser la communication sociale et de dépasser la simple relation de salut entre voisins du quartier sont trop limités. La politique publique en milieu urbain, juste après l'émeute de juin 1981, était dominée par un souci sécuritaire.

3.6. La politique publique face aux émeutes et aux nouveaux mouvements sociaux

Malgré l'austérité budgétaire prônée par le Fonds Monétaire International (FMI) et la mise en œuvre du Programme d'Ajustement Structurel, la pression sociale, provoquée par le déclenchement de l'émeute meurtrière de juin 1981, a contraint l'Etat à intervenir immédiatement d'une manière multidimensionnelle dans les espaces urbains. Depuis cette date, l'Etat cherche à perfectionner sa stratégie. Il se rend compte que les problèmes de la ville ne se réduisent pas à une simple crise du logement, mais plutôt à une crise urbaine qui met en jeu la ville dans son ensemble. Une politique publique est engagée dans l'espoir de contrôler la population et l'urbanisation. Le souci sécuritaire était fort présent¹⁷⁶.

Une nouvelle gestion politique de la société urbaine est donc mise en place. Elle consiste à ne plus utiliser la seule violence physique comme moyen de répression de la société (arrestation, intimidation, liquidation, emprisonnement pour délit d'opinion, suspension des oulémas et *khatibs* (prêcheurs), censure des journaux, suspension de revues...) De nouvelles orientations « modernes » sont en train de se fabriquer, elles consistent d'abord à assurer un meilleur contrôle de la population et de l'espace par :

- L'élaboration des documents d'urbanisme pour les grandes villes (nouveau schéma directeur en 1984 et nouveaux plans d'aménagement communaux en 1989) dans le but de quadriller la ville, et plus particulièrement les quartiers denses et périphériques et, par voie de conséquence, disposer d'espaces facilement visibles et lisibles, donc aisément contrôlables ;

- L'accélération de la mise en œuvre d'une politique massive du logement social pour résorber les espaces bidonvillois perçus comme foyers privilégiés du mécontentement social¹⁷⁷ ;
- L'implantation des sièges de préfectures en plein espace périphérique et la multiplication des arrondissements urbains et des commissariats ;
- Le découpage administratif de la ville en fonction de la hiérarchisation socio-urbaine ;
- La création des agences urbaines (à partir de 1984) dans les différentes grandes villes pour pouvoir contrôler l'urbanisation et la population ;
- Une politique religieuse qui permette de contrôler les mouvements islamistes et les oulémas indépendants. Elle est orientée dans une triple direction : "le contrôle des mosquées, l'institutionnalisation d'un "clergé" et le contrôle des filières de formation du personnel religieux"¹⁷⁸. Au mois de mars 1988, pas moins de huit prêcheurs¹⁷⁹ étaient suspendus dans les mosquées de Casablanca par le Ministère des Affaires Islamiques ; sur les 26 prêcheurs suspendus entre 1988 et 1991, 11 officiaient à Casablanca¹⁸⁰.

Pour s'assurer de la réalisation de ces objectifs, l'Etat confie l'ensemble de ces projets relatifs aux villes au Ministère de l'Intérieur. Celui-ci est présenté et représenté socialement et officiellement comme synonyme d'efficacité politique¹⁸¹. Comme la ville représente un enjeu politique de taille, après l'été chaud de juin 1981, le Ministère de l'Intérieur intègre aussi, en 1985, le Service de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement¹⁸². En évinçant, encore une fois, le Ministère de l'Habitat¹⁸³, le Ministère de l'Intérieur a la mainmise sur l'Agence Urbaine de Casablanca créée en 1984. Celle-ci a pour fonction de s'occuper de la gestion spatiale et urbanistique de la ville ; autrement dit, de l'élaboration des documents d'urbanisme et du contrôle de leur mise en œuvre¹⁸⁴.

Sous la pression des tensions sociales et politiques, la finalité devient la construction du plus grand nombre de logements pour les habitants de la périphérie perçus comme un danger social. L'Etat avait projeté de construire rapidement une cité de 13.500 logements standardisés pour recaser les 82.000 bidonvillois de Ben M'sik-Sidi Othmane et les 25.000 habitants d'al-Massira.

Une politique massive du logement social mise en œuvre d'une manière urgente entre 1983 et 1992 a permis de réduire le taux des habitants des bidonvilles dans la préfecture de Ben M'sik-Sidi Othmane de 22 % à 1 %. Ceci n'était pas sans créer des effets urbanistiques pervers.

Le Ministère de l'Habitat au Maroc a engagé une politique massive du logement social marquée par le principe de standardisation¹⁸⁵ de logements à rez-de-chaussée, disposant d'une superficie de 60 m² sur un espace urbain qui pourrait accueillir une population d'une ville moyenne de 100.000 habitants. Celle-ci se caractérise par la forte homogénéité de son contenu social. Paradoxalement, cette opération de recasement, qui se veut un rempart contre d'éventuelles émeutes, est susceptible de devenir un espace potentiel de violence sociale¹⁸⁶.

Pour éviter ce type d'opération urbaine menée dans l'urgence (1983-1987) et considérée à juste titre comme consommatrice d'espace, le Ministère de l'Habitat a créé une société nommée *Attacharouk*, en 1987, pour poursuivre le recasement des habitants du bidonville de Sidi Othmane, mais cette fois-ci, dans des logements collectifs, qui rappellent le paysage triste des Grands-ensembles.

La concentration et la domination écrasante d'un type d'habitat homogène au niveau de sa forme architecturale, accompagnée d'une densité démographique trop élevée, marquent profondément et négativement l'image sociale des nouvelles périphéries.

Paradoxalement, c'est dans le cadre de l'instauration d'un urbanisme autoritaire et, par conséquent, du renforcement du contrôle sur la ville¹⁸⁷, plus particulièrement ses périphéries, que nous assistons à la naissance d'une agglomération anarchique à quelques centaines de mètres du périmètre urbain au sud de Casablanca. Cette agglomération (dite Lahraouiyine) est construite en 1996 en un temps record : 5.000 logements en deux mois, soit une population de plus de 60.000 habitants, provenant dans leur majorité de la périphérie casablancaise : Ben M'sik-Sidi Othmane.

En construisant leurs logements précaires, les nouveaux habitants avaient choisi, en 1996, la stratégie du défi, de l'affrontement et de la violence contre les autorités locales.

La réponse des autorités politiques aux mécontentements et aux conflits sociaux varient entre l'ignorance, la réforme (politique publique), la conciliation (cooptation, gestes symboliques) et la répression (intimidation, utilisation de la force, passage à tabac, arrestation, condamnation, contrainte, tentation de remonter un autre groupe contre les protestataires, imposition de sanctions négatives (redressement fiscal, censure des médias et des journaux, surveillance des activités des protestataires avec vigilance...)¹⁸⁸.

La politique ne se fait plus uniquement dans les sphères conventionnelles. Elle se fait également par le truchement de la rue. Dans un contexte marqué par un processus de changement politique, la mobilisation des mouvements sociaux est susceptible de provoquer des retombées politiques immédiates. Il est vrai que l'Etat écoute, répond et gère les demandes formulées par les mouvements sociaux.

A titre d'illustration, on peut signaler l'adoption d'une nouvelle *moudawana* (Code de la famille) en février 2004 après de gigantesques manifestations dans les rues de Rabat et de Casablanca en 2002. Puis, après de nouvelles mobilisations des associations féminines¹⁸⁹ et de certains partis politiques, une nouvelle avancée est venue couronner les nouvelles dispositions de la *moudawana* et tenter de compléter l'instauration de l'égalité juridique entre les deux sexes.

Le Discours Royal du 30 juillet 2005 a annoncé la possibilité pour la mère marocaine de transmettre sa nationalité à ses enfants nés de pères étrangers. Cette nouvelle loi s'inscrit dans le cadre de la mise en conformité de la législation marocaine avec les conventions internationales ratifiées par le Maroc, notamment la Convention sur le droit de l'enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes¹⁹⁰.

Depuis le Discours Royal du 13 octobre 1999 à Casablanca¹⁹¹, le nouveau Pouvoir exprime son souhait de rompre avec l'image répressive de l'Etat. Sous l'autorité directe du Souverain, de nouvelles institutions de médiation voient le jour : *Diwan al-Madhalim* (Bureau des doléances) en 2002¹⁹² et l'Instance Equité et Réconciliation (IER) en 2004¹⁹³. La création du Forum marocain pour la vérité et la justice, en 1999 (regroupant les anciennes victimes des années de forte conflictualité), a permis à l'Instance Equité et Réconciliation (IER) de voir le jour. Ainsi, l'Etat reconnaît aux citoyens le droit de parler et de se plaindre, et aux victimes le droit de s'exprimer à la télévision¹⁹⁴.

La mobilisation du Mouvement Culturel Amazigh (MCA) a lui aussi abouti à la création en 2001 de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM)¹⁹⁵. La création de cet institut a suscité des tensions à l'intérieur du MCA. Une tendance du mouvement formule ses inquiétudes à propos d'une éventuelle contention du mouvement amazigh à travers la création de l'IRCAM. Tout en se félicitant de la création de l'IRCAM, ce mouvement lutte encore pour la constitutionnalisation de la langue amazighe et lance un appel au boycottage des élections arguant du fait que la Constitution ne reconnaît pas la langue amazighe. D'autres tendances plus extrémiste considèrent l'IRCAM comme un instrument de domestication du mouvement amazigh et demandent de rompre tout contact avec les membres de l'IRCAM¹⁹⁶.

A noter également la multiplication puis la radicalisation des différents groupes constituant le mouvement des diplômés chômeurs qui ont pour effet de forcer le gouvernement à réfléchir à des solutions immédiates et à accorder la priorité à l'emploi des jeunes diplômés¹⁹⁷.

L'accès aux mass media et la capacité des acteurs à réussir la mobilisation sociale dans un système politique en changement ont permis aux nouveaux mouvements sociaux de s'affirmer, de prendre la parole, de diffuser de nouvelles valeurs et d'influencer la politique publique. La dynamique de ces nouveaux mouvements sociaux construit de nouvelles solidarités, brise le conformisme et déclenche un processus de mise en cause de certaines valeurs dominantes dans la société marocaine.

Conclusion et recommandations

Théoriquement, la proximité résidentielle dans les quartiers permet aux habitants de tisser des liens sociaux. La construction de la protestation sociale basée sur les relations de voisinage vient cimenter davantage le lien social et donner une identité au quartier. Les revendications sociales tournent autour du logement, de la sécurité publique et des équipements collectifs (école, eau potable, assainissement...) plus particulièrement dans les quartiers non-réglementaires.

Mais les comités ou les associations de quartiers, en tant que mouvement revendicatif et/ou représentant les intérêts des habitants sont encore à l'état embryonnaire, pour ne pas dire inexistant¹⁹⁸. Nos quartiers souffrent d'un déficit énorme d'intermédiation sociale. La fissure est grande entre les habitants et les élus locaux, comme le confirme le taux de participation aux élections municipales. La présence d'interlocuteurs est susceptible non pas seulement de représenter la population, mais également de canaliser son mécontentement et sa violence collective imprévisible.

Le lien social se construit à travers des groupes restreints liés par un ensemble de valeurs ou une idéologie commune (associations de femmes, associations des droits de l'Homme, Mouvement Culturel Amazigh...) ou par des intérêts matériels communs (les organisations syndicales, les diplômés chômeurs, les victimes d'une escroquerie, *Annajate* par exemple, les femmes *Soulaliyates*...).

La prise de parole par le mouvement féminin a permis de mettre en débat le statut social, juridique et politique de la femme. Les mouvements des droits de l'Homme dénoncent la gestion politique répressive de la protestation sociale. Le Mouvement Culturel Amazigh critique la domination linguistique et culturelle et porte le débat de la laïcité sur la scène publique. Les représentants des homosexuels prennent également la parole à travers la presse pour revendiquer la dépénalisation des pratiques homosexuelles et pour le droit à la différence. Dans un contexte politique en changement, les valeurs menées par les nouveaux mouvements sociaux sont mises en compétition avec les valeurs dominantes.

Pour défendre leurs intérêts personnels en matière d'emploi, les diplômés chômeurs se regroupent par filière, par grade universitaire ou encore dans le cadre de l'Association nationale des Diplômés chômeurs. Mais les habitants sont mobilisés grâce aux relations de voisinage pour défendre leurs logements menacés de destruction, pour la revendication de la sécurité publique ou des équipements collectifs...

Selon la théorie des opportunités politiques¹⁹⁹, les nouveaux mouvements sociaux, et les mouvements protestataires d'une manière générale, ont plus de chance de se développer, de prospérer et d'influencer le processus de prise de décision politique dans un système politique ouvert.

Instaurer la tradition de la protestation sociale pacifique pourrait être l'un des moyens d'éviter la permanence des conflits violents entre la société et l'Etat. Toute la question est comment l'Etat doit intégrer en « douceur » le mécontentement social et canaliser la violence. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, les actions collectives des nouveaux mouvements sociaux et des mouvements sociaux « classiques » traduisent un processus de modernisation de la protestation sociale. La violence collective des protestataires cède progressivement la place à une revendication sociale pacifique. La conquête pacifique de l'espace public se substitue à l'émeute « contagieuse ».

Il faut instaurer une nouvelle culture politique qui encourage le dialogue, la négociation entre les pouvoirs publics et les protestataires dans le but de trouver une solution aux conflits sociaux.

Ce nouveau processus de protestation sociale pacifique devrait être accompagné par une modernisation des techniques d'intervention des forces de l'ordre dans l'espace public afin d'éviter la confrontation physique récurrente avec une population mécontente. Sachant que l'une des exigences de la démocratie est que le recours à la force doit être proportionné à la gravité du trouble de l'ordre public²⁰⁰.

Certes, le passage d'une société urbaine où l'Etat cherche à être présent dans l'ensemble du champ social vers une nouvelle société où le pouvoir politique souhaite afficher la démocratie, le dialogue, la diversité culturelle et linguistique, le respect des droits de l'Homme et de la femme, la liberté d'expression et du marché, n'est pas toujours facile à gérer du jour au lendemain. Submergé par les mouvements sociaux protestataires, le pouvoir politique hésite, tolère, autorise, dialogue, mais menace et interdit également des marches et des sit-in non-autorisés.

L'Etat a également souhaité assurer l'intégration sociale²⁰¹ à travers la mise en œuvre d'une politique du logement social de grande envergure. Mais la politique de l'habitat au Maroc est encore ballottée entre le désir de construire des villes nouvelles, ou des villes satellites autonomes par rapport aux grandes villes, et la réalité amère qui s'exprime à travers la périphérisation de nos agglomérations urbaines.

L'Etat rate le premier principe d'urbanisme relatif à la réalisation d'une ville moyenne. La mixité sociale et la pluralité des formes urbaines sont l'un des principes élémentaires qui pourraient donner une nouvelle vie à la ville. Mettre la mixité sociale en œuvre, c'est mettre d'abord fin au principe de zonage qui structure nos villes et diminuer de l'intensité de l'exclusion socio-spatiale d'une grande majorité de la population urbaine.

Le second principe est d'éviter de construire une ville nouvelle qui serait l'œuvre d'un seul segment de l'Etat, (Ministère de l'Habitat ou Ministère de l'Intérieur). La future ville nouvelle doit être plutôt le fruit d'une consultation entre les usagers et les professionnels, le résultat d'échange, voire de confrontation de points de vue entre les différents intervenants dans le champ urbain (associations de promoteurs immobiliers, ordre des architectes, habitants, conseil communal...).

L'Etat ne se rend pas compte que construire n'est plus une fin en soi. La problématique urbaine ne se réduit plus à une simple crise quantitative du logement, mais plutôt à une crise urbaine qui met en jeu la ville dans son ensemble.

De nouvelles pistes de recherche sur les nouveaux mouvements sociaux

Notre étude sert à déblayer le terrain pour une enquête de grande envergure. Nous proposons ci-dessous quelques pistes qui nous paraissent intéressantes à développer pour une enquête ultérieure :

- Une monographie détaillée qui permette de suivre le processus de formation de la protestation sociale et les acteurs en conflits (protestataires, forces de l'ordre, police judiciaire, agents de l'autorité locale) et d'analyser la perception des différents acteurs pour évaluer le changement (ou non) d'attitudes durant la dernière décennie.
- Une enquête sur les acteurs (leurs profils, leurs itinéraires et leurs réseaux) qui participent à la construction d'un ou de plusieurs mouvements sociaux (appartenance multiple). Le profil des acteurs mobilisateurs est identifiable à partir de son insertion dans des réseaux sociaux.
- La dimension organisationnelle de la protestation sociale est également intéressante tout en sachant que le réseau du mouvement social (Amazighes, femmes, militants des droits de l'Homme, mouvements anti-corruption...) s'étend au delà des frontières du pays.
- Une étude sur les rapports entre la construction sociale de la protestation et les mass media : comment les mouvements sociaux utilisent la presse et l'Internet pour rendre visibles leurs revendications ? Comment ces nouveaux médias renforcent-ils par conséquent le mouvement social et met en relief les revendications et les meneurs ? La stratégie médiatique des nouveaux mouvements sociaux permet-elle de réussir une mobilisation sociale et/ou une diffusion de nouvelles valeurs. Pour répondre à ces questions, il est proposé de recourir à une méthode d'analyse quantitative et comparative des activistes.
- Mettre en relief le processus d'accumulation du capital symbolique par les meneurs de la protestation sociale qui peut mener à des postes de pouvoir, soit à travers la cooptation ou à travers les urnes. Par exemple, la nomination par Sa Majesté le Roi d'anciens détenus politiques, comme cela a été le cas de : Abdessalam Aboudrare à la tête de l'Instance Centrale pour la Prévention contre la Corruption, de Driss Benzekri à la tête du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, puis après le décès de Benzekri, la nomination d'Ahmed Herzenni. Le militant du Secrétariat local de Sidi Ifni-Aït Ba Amrane (SLSIA), Mohamed al-Wahdani, qui a été arrêté et emprisonné pendant les événements d'Ifni du 7 juin 2008, a été élu président du Conseil communal de la ville d'Ifni en 2009²⁰².

Bibliographie sélective

- Ameur M. & Filali-Belhaj A., *Développement urbain et dynamiques associatives : Rôle des amicales dans la gestion des quartiers urbains*, Rabat : ANHI, 1997.
- M'hammed B., *Octobre 88 : évolution ou rupture ?* Alger : Bouchène, 1991, 237 p.
- Burke E., « Rural resistance and popular protest in Morocco : a study of the tribal rebellion of 1911 », in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1973, 14/13, pp. 193-206.
- Carty V. & Onyett J., "Protest, cyberactivism and new social movement : the reemergence of the peace movement post 11/9", in *Social movement studies*, vol. 5, n° 3, December, 2006, pp. 229-249.
- Casquete J., "The power of demonstrations", in *Social movement studies*, vol. 5, n° 1, 2006, pp. 45-60.
- Charef A., *Octobre. Algérie : 88*, Alger : Laphomic, cop. 1990, 270 p.
- Chazel F., *Action collective et mouvements sociaux*, (sous la dir. de François Chazel), Paris : Presses universitaires de France, 1993, 267 p.
- Chazel F., *Du pouvoir à la contestation*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 2003. 199 p.
- Coser L.A., *Les fonctions du conflit social*, Texte trad. par Marie Matignon et rév. par Pierrette Andres, Michèle de Launay, Jacqueline Lécuyer. Paris : Presses universitaires de France, 1982. 183 p.
- « Emeutes et mouvements sociaux au Maghreb : perspective comparée », Actes du colloque tenu à Saint-Denis les 23 et 24 octobre 1998 sous la direction de Didier Le Saout et Marguerite Rollinde, Paris : Karthala, cop. 1999, 381 p.
- Liauzu C., Meynier G., Sgroi-Dufiesne M., Signoles M., *Enjeux urbains au Maghreb : crises, pouvoirs et mouvements sociaux*, Paris : L'Harmattan, 1985. 218 p.
- Fillieule O., *Sociologie de la protestation : les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, sous la direction d'Olivier Fillieule, Paris : L'Harmattan, 1993. 287 p.
- Giugni Marco G., McAdam D., Tilly C., *From contention to democracy*, ed. Totowa, Rowman and Littlefield, 1998. XXVI-285 p.
- Hirschman Albert O., *Défection et prise de parole : théorie et applications*, Paris, Fayard, 1995, 213 p.
- Hooghe M., "Ethnic organisations and social movement theory : the political opportunity structure for ethnic mobilisation in Flanders", in *Journal of ethnic and migration studies*. Vol. 31, n° 5, septembre 2005. pp. 975-990.
- Kraiem M. « Etat, syndicats et mouvement social lors des événements du 26 janvier 1978 », in *Les mouvements sociaux en Tunisie et dans l'immigration*, Tunis, Centre d'études et de recherches économiques et sociales, 1996. pp. 197-249.
- Melucci A., "The voice of the roots ethno-national mobilization", in *Innovation*, vol. 3, n° 3, 1990. p. 351.
- Oberschall A., "Social movement and the transition to democracy", in *Democratization*, vol. 7, no. 3, 2000, pp. 25-35.
- Olson M., *Logique de l'action collective*, Paris : Presses universitaires de France, 1978.
- Tilly C., *La France conteste de 1600 à nos jours*, Fayard, Paris, 1986.
- Tilly C., « Réclamer viva voce », n° 5, 1992, in *Revue cultures et conflits*, Paris, L'harmattan, p. 110.
- Tilly C., *The politics of collective violence*, Cambridge: Cambridge University Press, 2003.

Touraine A., *Critique de la modernité*, Fayard, Paris, 1992.

Touraine A., *La parole et le sang : politique et société en Amérique latine*, O. Jacob, Paris, 1988.

Wieviorka M., "After new social movements" in *Social movement studies*, vol. 4 n°1, 2005, pp. 1-19.

جار، ت. ر. لماذا يتمرد البشر (Why men rebel). ترجمة ونشر مركز الخليج للأبحاث. دبي : مركز الخليج للأبحاث، 2004.

جار، ت. ر. أقليات في خطر أقلية في دراسة إحصائية وسياسية واجتماعية . (*Minorities at risk : a global view of ethnopolitical conflicts*). تعريب مجدي عبد الحكيم، سامية الشامي. القاهرة: مكتبة مدبولي، 1995.

خمليش، ع. دراسة ميدانية لحركتي مارس 1965 ويونيو 1981 الانتفاضات الحضرية بالمغرب الدار البيضاء : أفريقيا الشرق، 2005 . 189 ص.

راكر، أ. أحداث يناير 1984 الناظور نموذجا..مجلة الغد. العدد الأول، 1996، ص.62-66.

Bibliographie

- *Casablanca : l'urbanisme de l'urgence*, Impr. Najah el-Jadida, 2002.
- *Ville et pouvoirs au Maroc*, Casablanca : Ed. Afrique-Orient, 1994.
- « De l'urbanisation subie à l'urbanisation volontaire », Actes du forum international organisé par le Haut commissariat au plan les 25-26 novembre 2005 à Casablanca, in *Société marocaine : changement et scénarios d'avenir*. Rabat : Haut commissariat au plan, 2006.
- « Casablanca : émeute et gestion politico-spatiale », in Actes du colloque international organisé par l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain à Tunis, Paris : Maisonneuve & Larose. (Connaissance du Maghreb), sous presse.
- « Sciences sociales et violence collective urbaine au Maghreb », in *Prologues*, n° 16, 1999, Casablanca.
- *Politique urbaine et espace périphérique à Casablanca*, Thèse d'Etat, Faculté des lettres et des sciences humaines, Aïn Chock Casablanca, Université Hassan II, 1999.
- « Violence, Etat et conquête de l'espace public au Maroc », in *Empreintes, mélanges offerts à Jacques Levrat*, Rabat, Ed. al-Assas/ La source, 2000, pp.69-86.
- « Etat et périphérie urbaine à Casablanca », in *Les espaces périphériques au Maroc et au Maghreb à l'heure de la mondialisation*, Actes de colloque organisé par la faculté des Lettres et des Sciences humaines de Rabat, 2001.
- « Casablanca : politiques urbaines et pressions sociales », in revue *Naqd* (Alger), revue d'études et de critiques sociales, n° 16, 2002, pp. 57-65.
- « En l'absence d'une tradition de protestation sociale urbaine », *Voices from Morocco (Voix du Maroc)*, in *Mediterraneans*, a biannual review, n° 11, 1999-2000.
- «Périphérie, émeutes et politique urbaine, le cas de Casablanca», in *Horizons maghrébins*, n° 25/26, 1994, Toulouse.

❖ الإحتجاج الإجتماعي في مدن المغرب.

ترجمة إيدي غريوس، في المغرب : نظرات وأصوات. الدار البيضاء، منشورات القنك، 2000.

❖ رغم تبنيتها سلوك الحوار لا زال الهاجس الأمني حاضرا في تعامل الدولة مع الاحتجاجات. مع الصحفية لطيفة بوسعدن. في مجلة وجهة نظر، عدد 19-20 ، 2003.

❖ استراتيجية الشارع في مدن المغرب : من الدولة ضد المجتمع إلى المجتمع ضد الدولة. في مجلة الشعلة، عدد 6، 2001.

Références

- 1 Cf. Carty V. & Onyett J., "Protest, cyberactivism and new social movement: the reemergence of the peace movement post 9/11", in *Social movement studies*, vol. 5, n° 3, December, 2006. p.231.
- 2 Cf. A. Oberschall., "Social movement and the transition to democracy", in *Democratization*, vol. 7, no. 3, 2000, pp. 25-35.
- 3 F.Dubet, « Les nouveaux mouvements sociaux », in *Action collective et mouvements sociaux*. (Sous dir. Françoise Chazel). Paris : PUF, 1993, p. 61.
- 4 E.Willems, *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Librairie Marcel Rivière et Cie, 1970, p. 206.
- 5 A.Touraine, *Critique de la modernité*, Paris : Fayard, 1992. p. 279.
- 6 Idem. p. 282.
- 7 A.Touraine, *Pourrons-nous vivre ensemble ? Égaux et différents*, Paris: Fayard, 1997. p. 118.
- 8 Idem. pp. 117-118.
- 9 Cf. V.Carty & J.Onyett, "Protest, cyberactivism and new social movement: the reemergence of the peace movement post 9/11", in *Social movement studies*, vol. 5, n° 3, December, 2006. p. 231.
- 10 M. Wieviorka "After new social movements", in *Social movement studies*, vol. 4 n°1, 2005, p. 6.
- 11 M. Pichol, "A propos des questions de M. Foucault", in *Hérodote* : Paris, no. 6, 1977, p. 31.
- 12 M. Castells, *La ville, la démocratie, le socialisme*, 1982.
- 13 Le concept de répertoire de l'action collective renvoie aux différents travaux de Charles Tilley. Il désigne « les moyens établis que certains groupes utilisent afin d'avancer ou de défendre leurs intérêts. De la résistance fiscale du XVIIe siècle au défilé manifestation du XXe, se dessine l'évolution d'un répertoire d'action collective ». Offerlé M., *Sociologie de groupes d'intérêt*. Paris : Montchrestien, 1994, p. 105.
- 14 F. Vairel, *Espace protestataire et autoritarisme : nouveau contexte de mise à l'épreuve de la notion de fluidité politique : analyse des conjonctures de basculement dans le cas du Maroc*, Doctorat soutenu à l'Université d'Aix Marseille III, 2005.
- 15 T. Belghazi et M. Madani , *L'action collective au Maroc : de la mobilisation des ressources à la prise de parole*, op. cit.
- 16 عبد الرحيم العطري، « الحركات الاحتجاجية بالمغرب، مؤشرات الاحتقان ومقدمات السخط الشعبي ». الرباط نفاثر وجهة نظر، 2008.
- 17 *Usage de l'identité amazighe au Maroc* (dir. Hassan Rachik). Casablanca : Imprimerie Najah El-jadida, 2006. L. Feliu, « Le Mouvement Culturel Amazigh (MCA) au Maroc », in *L'année du Maghreb*, 2004, Paris : CNRS édition, 2006.
- احمد عصيد، "الحركة الثقافية الأمازيغية : الخطاب والتوجهات الكبرى". مجلة الآداب، بيروت ع. 2، 2005. ص. 42-4.
- 18 Cf. A. Chahir, « Leadership politique amazigh » ; Belhabib A., « Mobilisation collective et internationalisation de la question amazighe », in *Usage de l'identité amazighe au Maroc*, op.cit.
- 19 M. Tozy, « Amazighité et islamisme », in *Usage de l'identité amazighe au Maroc*.
- 20 A. Iraki (collab. de Rachik A.), « Quartiers non-réglementaires : intermédiation, élite de proximité et restructuration urbaine », in *Intégration à la ville et services urbains au Maroc*, Paris: Institut de recherche pour le développement, 2005, p. 103.
- 21 Op.cit. p. 106.
- 22 F. Navez-Bouchanine, « Le quartier des habitants des villes marocaines », in *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris : La Découverte, 2006. pp. 163-173.
- 23 A. Rachik, « Sciences sociales et violence collective au Maghreb », in *Prologues*, n° 16, 1999, pp. 17-25.
- 24 عزيز خمليش، الانتفاضات الحضريّة بالمغرب، دراسة ميدانية لحركتي مارس 1965 ويونيو 1981. الدار البيضاء: إفريقيا الشرق، 2005.
- 25 A. Rachik *Ville et pouvoirs au Maroc*, op.cit.
- 26 C. Liauzu, G. Meunier et al, *Enjeux urbains au Maghreb : crises, pouvoirs et mouvements sociaux*, Paris, L'Harmattan, 1985.
- 27 M. Naciri, « L'aménagement des villes peut-il prévenir leurs soubresauts ? », pp. 237-248, in *Etat, ville et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient*, Colloque CNRS-ESRC, Paris, 23-27 mai 1986. Paris : Ed. CNRS, 1989.
- 28 M. Boukhobza, *Octobre 88 : Evolution ou rupture?* Alger : Bouchène, 1991, p.12.
- 29 Cf. H. Benkheira, « Un désir absolu, les émeutes d'octobre 1988 en Algérie » in *Peuples méditerranéens*, juil-déc. 1990, pp. 7-18. - M. Bennani-Chraïbi, *Soumis et rebelles : les jeunes au Maroc*, Paris : Ed. du CNRS, 1994.- M. Boukhobza, *Octobre 88 : Evolution ou rupture ?* Alger : Bouchène, 1991. - A. Charef, « Les émeutes d'octobre 1988, une crise fondatrice ? », in *Algérie, 30 ans : les enfants de l'indépendance*, Paris : Autrement, cop. 1992, pp. 76-85. - A. Charef, « Octobre : [Algérie : 88]. Alger : Laphomic, cop. 1990. - J-F. Clément, « Les tensions urbaines au Maroc », in *Le Maroc*

actuel, une modernisation au miroir de la tradition ? (sous la dir. de J. C. Santucci), Paris : CNRS, 1992, pp. 393-406. - *Enjeux urbains au Maghreb : crises, pouvoirs et mouvements sociaux*, Paris: L'Harmattan, 1985. - D. Seddon & J. Walton : «The Middle East and north Africa » in *Free markets and food riots : the politics of global adjustment*, Oxford : Ed. Blackwell, 1994.

30 A. Charef, : *Octobre, [Algérie : 88]. op. cit.*, p. 42.

31 H. Benkheira « Un désir absolu, les émeutes d'octobre 1988 en Algérie », in *Peuples méditerranéens*, juillet-décembre 1990, p. 7.

32 H. Benkheira, *op. cit.*, p.8.

33 Pour plus de détails, voir notre article intitulé : « Sciences sociales et violence collective au Maghreb », 1999. *op. cit.*

34 T.R. Gurr, *Why men rebel*, Princeton University Press, 1970.

35 E. Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La découverte, 1996. pp. 40-41.

36. Cette explication est récemment reprise par Ted Robert Gurr. Il traite du mécontentement social comme produit de la frustration oppressive qui est le premier pas vers l'action politique. Voir aussi :

تيد روبرت جار: أليات في خطر في دراسة إحصائية وسياسية واجتماعية. مراجعة وتقديم رفعت سيد أحمد ؛ تعريب مجدي عبد الحكيم، سامية الشامي. القاهرة: مكتبة مدبولي، 1995.

T.R. Gurr, *Minorities at risk : a global view of ethnopolitical conflicts*.

37 Nous allons voir que le mouvement des diplômés chômeurs est très hétérogène. Il se compose de l'Association nationale des diplômés chômeurs et de plusieurs groupes qui vont des diplômés non-voyants aux titulaires de doctorats ou équivalents.

38 Voir les dernières publications de Charles Tilly, Anthony Oberschall, Alberto Melucci, Robert Ted Gurr, Kurt Schock...

39 Charles Tilly construit quatre types de systèmes politiques: high capacity undemocratic, low capacity undemocratic, high capacity democratic, low capacity democratic. Cf. Tilly C., *The politics of collective violence*, Cambridge University Press, 2003.

40 Cf. S. Walgrave & J. Verhulst (2006) et J. Casquete (2006). Voir les « références bibliographiques » à la fin du texte.

41 Cf. V. Carty & J. Onyett (2006), Wieviorka M. (2005).

42 Le Front islamique du Salut, par exemple, a pu récupérer l'émeute de 1988 en Algérie. Les mouvements de protestation sociale étaient également récupérés par les nationalistes en Yougoslavie. « La question nationale, qui constitue la problématique dominante, englobe toutes les autres revendications et contestations de l'ordre politique en Yougoslavie ». Voir N. Rajakovic : « L'anatomie d'une captation en Yougoslavie : l'absence de mouvements de contestation. n° 5, 1992, in *Revue cultures et conflits*, Paris : L'Harmattan, ». pp. 85-108.

43 Protestation des lycéens contre une nouvelle mesure fixant la limite d'âge des élèves de l'école primaire qui les empêcherait d'accéder au collège (C.E.S).

44 C'est-à-dire qu'elles disposent d'une diffusion spatiale rapide au niveau des autres quartiers, puis au niveau des autres villes.

45 P. Favre (sous la dir. de), *La manifestation*. Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1990, p. 15.

46 Cf. A. Rachik, *Ville et pouvoirs au Maroc*, Casablanca : Afrique-Orient, 1995.

47 A. Rachik, « Sciences sociales et violence collective urbaine au Maghreb », in *Prologues*, n° 16, 1999.

48 R. Dahrendorf, cité par L.A. Coser, « *Les fonctions du conflit social*. Paris », Presses universitaires de France, 1982. p. 137.

49 G. Le Bon, *Psychologie des foules*, Paris, Presses universitaires de France, 1981.

50 Pour plus de détails, voir :

عزيز خمليش، الانتفاضات الحضرية بالمغرب: دراسة ميدانية لحركتي مارس 1965 ويونيو 1981

51 A. Rachik, « Entre l'émeute et la protestation urbaines », in *Mediterraneans : a biannual review*, n° 11, 1999. pp. 233-240.

52 M. Ameur et A. Filali-Belhaj, *Développement urbain et dynamiques associatives, rôle des amicales dans la gestion des quartiers urbains*, Rabat : ANHI, 1997.

53 Régies par le dahir de 1958 relatif aux libertés publiques, les amicales regroupent des lotisseurs, des propriétaires de logements et des propriétaires fonciers; elles avaient réussi à se constituer en fédérations.

54 F. Navez-Bouchanine, « Initiatives populaires et développement urbain », p. 36, in *Monde arabe Maghreb Machrek*. Numéro spécial intitulé : « Le monde arabe, villes, pouvoirs et sociétés », Paris : La Documentation française.

55 M. Ameur & A. Filali-Belhaj, *Développement urbain et dynamiques associatives : rôle des amicales dans la gestion des quartiers urbains*. p. 11, *op. cit.*

56 *Idem*, p. 89.

57 *Idem*, p. 47.

58 La protestation sociale de type émotionnel se manifeste chaque fois après le décès d'un jeune de quartier provoqué par des agents de police (notamment avec l'instauration d'une nouvelle police appelée Groupement urbain de Sécurité, GUS, qui n'existe plus après plusieurs bavures). Les associations des droits de l'Homme ne tardent pas à se manifester pour soutenir les victimes.

59 En décembre 2007, la mouvance islamiste a lancé un appel à manifester juste après la prière du vendredi pour protester contre un prétendu « mariage homosexuel » dans la ville de Ksar El Kebir. La mouvance islamiste n'arrivait pas à encadrer une population de plus en plus nombreuse qui se joignait à cette manifestation mi-organisée, mi-spontanée.

60 Cf. S. Walgrave & J. Verhulst, "Towards "New emotional movements"? A comparative exploration into a specific movement type", in *Social Movement Studies*, vol. 5, n° 3, décembre 2006. pp. 275-304.

61 Walgrave S. & J. Verhulst, «Both rationality and emotions can be found in all mobilization », *op. cit.* p. 281.

62 Comme nous allons le voir, il faut attendre l'année 2000 pour pouvoir assister à des manifestations de grande envergure où les enjeux politiques sont propres à la société marocaine, à savoir la manifestation des pro-islamistes à Casablanca et celle des pro-modernistes à Rabat à propos du Plan de l'intégration de la femme dans le développement. On peut également signaler la grande manifestation à Casablanca après les attentats terroristes du 16 mai 2003.

63 A part les manifestations du premier mai, fête internationale des travailleurs, le mouvement amazigh exprime rarement ses revendications à travers l'occupation de l'espace public.

64 Voir, 2007, *الجمعية المغربية للبحث والتبادل الثقافي*, pp. 155-156

65 FIDH (Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme) : « Le Maroc et la question amazighe ». CERED, octobre 2005, in <http://www.yabiladi.com/forum/read-2-775677.html>

66 Dans le cadre de la gestion déléguée, la municipalité de Tanger a confié l'assainissement et la distribution d'eau et d'électricité à la société espagnole Amendis.

67 Les « coordinations » (*tansiqiyates*) regroupent le Parti socialiste unifié, *An-Nahj Ad-dimocrati*, le Congrès national ittihadi, la CDT, Attac Maroc, l'AMDH...

68 A cause d'un manquement à la discipline, sept personnes ont été licenciées. C'est l'occasion pour qu'une nouvelle grève des techniciens aéronautiques de la RAM démarre le 29 juin 2005. Sur les 1.500 techniciens, 400 se sont engagés dans une grève pour revendiquer la réintégration des sept techniciens licenciés.

69 Nous allons y revenir, voir p. 24.

70 Nous nous contentons dans cette section d'un bref aperçu historique pour ne pas alourdir notre étude.

71 Des sympathisants et militants de l'UNFP, soit 180 personnes, ont été arrêtés, maltraités et enlevés avant d'être inculpés. Voir Santucci : « Chroniques politiques » in *L'annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris : Ed. du CNRS, 1985.

72 En 1971, le quotidien *L'Opinion* a été saisi trois fois par mois en moyenne et six fois au cours du seul mois d'avril. Voir Santucci : Chroniques politiques marocaines, 1971-1982, *op. cit.*

73 Environ 600 morts selon les estimations de l'USFP.

74 Conférence de presse de feu Hassan II en juillet 1981, in *Discours et interviews de Sa Majesté Hassan II*, Ministère de l'Information, de la Jeunesse et du Sport, p. 167.

75 Repères, janvier, in *Hommes et migration*, supplément. Numéro 1064, Paris, 1984.

76 Voir le quotidien *al-Bayane* du 16/17 décembre 1990, Casablanca.

77 Rapport établi par une commission parlementaire chargée d'enquêter sur les tragiques événements de Fès et de Tanger, remis à feu Hassan II. Publié par le quotidien *al-Bayane* du 15 avril 1992.

78 Nous allons y revenir en traitant des politiques publiques.

79 Belarbi A., « Femmes et société civile, réflexions sur le cas du Maroc », in *Droits de citoyenneté des femmes au Maghreb*, Casablanca, Le Fennec, 1997, p. 249.

80 Nous assistons à un renforcement de l'organisation du mouvement revendicatif féminin au cours des années 90: Association Forum de Créativité Féminine (1991), Association Marocaine des Femmes Progressistes (1992), Organisation Fem 'Art (1994), Association *Jossour* (1995), Association Marocaine pour la Promotion de la Femme rurale (1995).... Ce mouvement reste très médiatisé, mais il reste un phénomène urbain qui dispose d'un faible rayonnement national.

- 81 La première association des droits de l'Homme s'est constituée en 1972, baptisée « Ligue Marocaine des Droits de l'Homme », dominée par les membres du parti de l'Istiqlal. Elle devient, en 1976, la Ligue marocaine pour la Défense des Droits de l'Homme. La seconde, l'Association Marocaine des Droits de l'Homme (AMDH) est fondée en 1979 par le courant contestataire du parti de l'USFP, devenu un parti d'avant-garde. D'autres mouvements sont nés en Europe, plus particulièrement, en France, tel le Comité de lutte contre la répression au Maroc, créé en 1972.
- 82 L'AMREC est considérée comme la première association culturelle amazighe. Nous allons y revenir. Elle dispose d'une vingtaine de sections à l'échelle nationale. Voir
الجمعية المغربية للبحث و التبادل الثقافي : 40 سنة من النضال الأمازيغي. القنيطرة : الجمعية المغربية للبحث و التبادل الثقافي، 2007
- Elle a « pour finalité l'encouragement des études de terrain sur la culture populaire », des «études comparées avec les cultures populaire en Afrique et dans le tiers-monde». Rachik H., « Construction de l'identité amazighe », in *Usage de l'identité amazighe au Maroc*, p.29.
- 83 L. Feliu, « Le Mouvement Culturel Amazigh (MCA) au Maroc », in *L'année du Maghreb*, 2004, Paris : CNRS édition, 2006, p. 275.
- 84 « L'idée du mouvement social est inséparable d'une pensée libérale-démocratique ». A. Touraine, "Découvrir les mouvements sociaux", in *Action collective et mouvements sociaux* (sous la dir. de F. Chazel). Paris : PUF, 1993, p. 28.
- 85 Il faut signaler que la première vague de libération des détenus politiques a eu lieu en 1989.
- 86 Ce nouveau ministère a été confié Omar Azzimane, ancien président de l'Organisation marocaine des droits de l'Homme.
- 87 Parmi les vingt-trois quotidiens de la presse partisane, treize sont publiés en langue arabe.
- 88 Déjà en 1980, une convention a été signée à Paris entre l'Etat marocain et la SOFIRAD permettant la création d'une radio bilingue, Medi1, émettant à partir de Tanger. Cette radio avait brisé le monopole qu'exerçait l'Etat sur l'audiovisuel. En 1989, la libéralisation touche également la télévision. L'Etat a signé une autre convention, mais cette fois-ci avec un partenaire national privé (SOREAD) pour la création de 2M international. Une série d'émissions de la deuxième chaîne a permis d'animer un débat public autour des différents problèmes sociaux quotidiens et également autour de l'actualité politique nationale.
- 89 Après les émeutes d'octobre 1988 en Algérie et les changements intervenus au niveau du paysage politique (la fin du monopole politique du F.L.N.), des associations culturelles éclosent tous les jours ; en juillet 1989, dix mois seulement après les émeutes, 154 associations étaient recensées pour la seule Kabylie. « La « mouvance berbère » qui, depuis l'indépendance n'avait connu que la clandestinité et une répression quasi permanente, s'exprime et s'organise désormais au grand jour ». Cf. S. Chaker : « La revendication berbère entre culture et politique », in *Changement politique au Maghreb* (sous dir. M. Camau). Paris : CNRS, 1991, pp. 181-182.
- 90 La manifestation revendicative dans l'espace public est reconnue par le Code des libertés publiques depuis le dahir de 1958, mais elle est très rarement autorisée, sauf pour le premier mai, fête internationale des travailleurs.
- 91 Le phénomène récurrent de l'émeute est toujours présent dans les perceptions sociales officielles.
- 92 En effet, l'Etat marocain avait condamné officiellement l'invasion du Koweït par l'Irak et avait même envoyé 1.200 soldats en Arabie Saoudite pour contrecarrer une éventuelle attaque de la part de l'Irak.
- 93 A noter qu'en parallèle à l'Association nationale des diplômés chômeurs, plusieurs groupes autonomes de jeunes diplômés au chômage se forment régulièrement. Nous allons y revenir dans le second chapitre.
- 94 Trois semaines après, une délégation ministérielle, composée de six ministres et conduite par le Ministre de l'Intérieur, était dépêchée sur place (Laâyoune et Guelmim) pour entamer le dialogue avec les représentants des protestataires. « Toutes les revendications ont été ponctuées par les youyous des femmes présentes et les applaudissements du public beaucoup plus retentissants que ce qui a été réservé aux communications des ministres ». Voir le quotidien *Libération* du 31-08-1996, Casablanca.
- 95 Cf. *L'opinion*, quotidien marocain, numéro du 17 août 1996, Casablanca.
- 96 Certes, plusieurs sit-in ont été observés à partir de 1995. Les événements que nous signalons ici sont cités à titre illustratif.
- 97 Cf. *Anwal*, quotidien marocain, numéro du 19 juin 1996, Casablanca.
- 98 Malgré la présence de la Radiodiffusion Télévision Marocaine (RTM) sur les lieux, aucune image n'a filtré et la RTM n'a pas fait allusion à cet événement violent. La RTM a encore du mal à accompagner le changement politique que connaît le pays.
- 99 La circulaire du Ministère de l'Intérieur interdit les réunions dans les établissements publics sans autorisation préalable des autorités locales.
- 100 Un réseau de lutte contre le projet a été constitué par les organisations des droits de l'Homme, les mouvements islamistes et associatifs, certains partis politiques de gauche.
- 101 Voir le magazine hebdomadaire marocain *Tel Quel*, n° du 25 avril au 1er mai 2009.
- 102 Confédération Démocratique du Travail.

-
- 103 Ancienne enclave espagnole jusqu'en 1969, la ville de Sidi Ifni, située au sud du pays, abrite 20.000 habitants selon le recensement de la population et de l'habitat de 2004. Elle souffre d'un enclavement géographique qui renforce sa marginalité économique et sociale. Cf. l'article de Ben Attou M., « Périphérie urbaine et migration dans le pré-Sahara marocain, Ifni : une petite ville de la pêche à l'émigration clandestine », in *Dirassat*, revue publiée par la Faculté des lettres et des sciences humaines, Agadir, n° 12, 2006, p. 7.
- 104 A la même période de l'année dernière, les protestataires ont occupé certaines administrations. Le cortège officiel du gouverneur de Tiznit et du Haut Commissariat aux Anciens Combattants avait essuyé des jets de pierres. 19 membres du Secrétariat (SLSIA) ont été arrêtés et immédiatement relâchés sous la pression de la rue. Voir *Le Reporter*, n° 422 du 5 juillet 2007.
- 105 En appelant au boycott des élections législatives, le SLSIA se voit abandonné par les partis politiques qui se sont engagés dans la bataille électorale. Comme nous allons le voir, le retrait de ces organisations politiques pourrait expliquer la radicalisation du mouvement du SLSIA par la suite.
- 106 En parallèle, les pêcheurs et les transporteurs, victimes du blocus, avaient commencé à protester en envoyant des requêtes aux autorités locales et en organisant un sit in.
- 107 Pour plus de détails, voir le rapport en langue arabe réalisé par l'OMDH : *Pour une intermédiation efficace à l'égard des mouvements sociaux et pour interroger et mettre fin à l'impunité*, 1er juillet 2008.
- 108 Une grande manifestation de solidarité avec les victimes de la violence policière a été organisée le 14 juin 2008 à Sidi Ifni, sans parler des sit-in réguliers, observés par les protestataires après l'intervention violente des forces de l'ordre.
- 109 La presse signale à tort des décès parmi les victimes de l'intervention des forces de l'ordre.
- 113 La commission d'enquête était composée comme suit : Parti de l'Istiqlal (3 membres), RNI (deux membres), USFP (deux membres), PAM (deux membres) PPS/FFD (1 membre). Les partis de l'opposition parlementaire (PJD, MP et UC) étaient représentés par cinq membres.
- 110 L'une des revendications formulées par les protestataires a été satisfaite après le récent découpage administratif, à savoir la création d'une préfecture d'Ifni – Aït Ba Amrane en 2009.
- 111 هيئة الدفاع عن جودة ومجانبة الخدمات الأساسية
- 112 Voir l'hebdomadaire *al-Bidawi* (en langue arabe), n° 145, 7 juin 2005.
- 113 L'Instance cherchait, en fait, à mobiliser la population pour l'organisation d'une marche vers Rabat.
- 114 La presse (*al Ittihad al Ichtiraki* et *al-Massae* du 25 septembre 2007) signale qu'un commissaire s'est permis, devant une population mécontente, de donner un coup de pied violent au ventre d'une fille qui était à la tête de la manifestation. La fille s'est évanouie. Il a ensuite donné un coup à la tête d'une autre femme avec son appareil de communication sans fil.
- 115 Les membres des familles des détenus, essentiellement des filles et des femmes, ont organisé un sit-in sans incident, le 3 octobre 2007, devant le siège de la préfecture pour protester contre l'arrestation de leurs fils ou maris.
- 116 M. Bennani-Chraïbi, *Soumis et rebelles, les jeunes au Maroc*, Casablanca, Le Fennec, 1995. p. 287.
- 117 Selon une enquête du Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir (CNJA) réalisée en 1991, il y avait à l'époque 100.374 chômeurs qui ont au moins le baccalauréat, dont 22.700 ont une licence ou un diplôme équivalent et 1.481 ont fait des études universitaires supérieures (docteurs de 3^e cycle, docteurs d'Etat, médecins, ingénieurs...).
- 118 L'Association n'est pas encore officiellement reconnue par le Ministère de l'Intérieur.
- 119 M. Bennani-Chraïbi, *Soumis et rebelles, les jeunes au Maroc*, op. cit., p. 294.
- 120 Cf. Le journal électronique en langue arabe *Al-Mounadil*, n° 21. www.almounadil-a.info
- 121 Cf. *al-Ahdath al-Magribiya*, Casablanca, quotidien en langue arabe, numéro du 16 février 2009.
- 122 L'Etat, à travers l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi et des Compétences, sous la tutelle du Ministère de l'Emploi, a fait l'objet d'une grande escroquerie qui a fait environ 30 000 victimes. Les candidats marocains qui devaient être embauchés sur des bateaux de croisière, étaient retenus par une société émiratie baptisée *Annajate*. Le contrat de travail signé entre la société *Annajate* et l'ANAPEC s'est révélé être une escroquerie de grande envergure.
- 123 La première visite médicale, dans une clinique privée de Casablanca, a coûté 900 dirhams par personne.
- 124 Selon les organisateurs de la marche, l'intervention de la police a fait 14 blessés.
- 125 Voir supra, p. 14.
- 126 L'Organisation marocaine des Droits de l'Homme a été créée en 1988, en brandissant le slogan de « la libération de tous les détenus politiques et le retour des exilés ». Vingt ans après, en 2009, l'OMDH, présidée par Amina Bouayache, adopte le slogan : « lutter contre l'impunité » des

responsables des années de forte conflictualité. L'actuelle présidente de l'OMDH considère que le Maroc n'est pas dans une situation de violation massive des droits de l'Homme, ni dans le respect total des principes universels. *Bayane al-Yawme*, quotidien en langue arabe, numéro du 26 mars 2009.

127 AMDH.

128 Le FMVJ a été créé en 1999. Il était présidé par Driss Benzekri qui avait présidé, jusqu'à sa mort, en 2007, l'Instance Equité et Réconciliation (IER). Mohamed Sebbar, né en 1955, avocat, ancien détenu politique et membre du bureau exécutif de l'AMDH a dirigé le Forum Vérité et Justice jusqu'à fin 2009. M. Mustapha Menouzi lui a succédé à ce poste. Le Forum, regroupant les anciennes victimes de la répression, a pour objectif de défendre les personnes victimes des années de forte conflictualité. Il reste très critique à l'égard de certaines actions menées par l'IER.

129 Voir les principes de l'AMDH sur son site Internet : www.amdh.org.ma.

130 Depuis sa création, l'Instance Equité et Réconciliation a reçu plus de 20 000 dossiers des victimes et des familles des victimes des années de forte conflictualité.

131 La chaîne de télévision en langue amazighe a été lancée début 2010.

132 Le mouvement national « rejetait toute diversité jugée nuisible à la construction d'une culture nationale commune ». Rachik H., « Construction de l'identité amazighe », in *Usage de l'identité amazighe au Maroc*. (Sous la dir. de Hassan Rachik). Casablanca : Imprimerie Najah El-jadida, 2006. p. 19.

133 A. Lakhssassi, « Amazighité et production culturelle », in *Usage de l'identité amazighe au Maroc, op.cit.* p. 95.

134 F. Ait Mousse, « Réseau associatif amazigh, émergence et diffusion », in *Usage de l'identité amazighe au Maroc, op.cit.* p. 136.

135 Chahir A., « Leadership politique amazigh », in *Usage de l'identité amazighe au Maroc, op.cit.* p. 196. On peut citer Ahmed Boukous, recteur de l'IRCAM, Mohamed Chami, enseignant-géographe, Lhoucine Moujahid, linguiste et secrétaire général de l'IRCAM, Rachid Raha, président du Congrès mondial amazigh, Ahmed Agnaw...

136 أحمد الدغرنى : العمل الجمعي الأمازيغي بالمغرب ، تامازغيت. الرباط : مطابع أمربال، 1998.

137 Les publications périodiques relatives à la culture amazighe se sont multipliées au cours des années 90. On peut signaler les revues *Amoud* en 1990 à Rabat, *Tassafout* en 1991 à Rabat, *al-Haouia* en 1994 à Agadir, *Amazigh* à Rabat, *Tifinagh* en 1994 à Rabat, *Tamount* en 1994 à Rabat, *Tiffaout* en 1994 à Rabat, *Tausna* en 1995 à Casablanca et *Amezday* en 1996 à Rabat. Cette dernière constitue le bulletin des activités culturelles des associations amazighes.

138 La Charte d'Agadir du 5-8-1991 a été signée au début par les représentants de six associations culturelles. Brahim Akhiyat au nom de l'Association Marocaine pour la Recherche et l'Echange Culturel (AMREC), Lahcen Gahmou au nom de l'association de l'Université d'Eté d'Agadir (UEA), Lahoucine Akhiyat au nom de l'Association Nouvelle pour la Culture et les Arts Populaires (ANCAP, devenue Tamaynut), Mohamed Echami au nom de l'association Ilmas, Ali Harcheras de l'Association Culturelle Ghri (devenue association socio-culturelle Tilelli) et Hamza Abdellah Kacem au nom de l'association culturelle Souss.

139 Le Roi Hassan II a évoqué, dans le discours du 20 août 1994, la problématique amazighe et décidé d'intégrer la langue amazighe dans l'enseignement primaire.

140 Voir 108-109 الجمعية المغربية للبحث و التبادل الثقافي : 40 سنة من النضال الأمازيغي. القيظرة : الجمعية المغربية للبحث و التبادل الثقافي، 2007.

141 Cf. respectivement les Discours de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI du 30 juillet 2001 à l'occasion de la Fête du Trône puis celui d'Ajdir, à l'occasion duquel il a apposé Son Sceau au Dahir portant création et organisant l'Institut Royal de la Culture Amazighe.

142 « Tous les démissionnaires sont connus pour leur militantisme pour la cause amazighe. Parmi eux, figure Mohammed Ajaâjaa, professeur de l'enseignement secondaire à Meknès. Il préside également la délégation de l'IRCAM qui siège dans la Commission mixte entre IRCAM-Ministère de la Communication. Mohamed Boudhane est inspecteur de l'enseignement secondaire à Nador. Il est également directeur de l'association Taouiza. Ali Bougrine est un ingénieur des Mines et s'occupe au conseil d'administration de l'IRCAM de la Commission administrative et financière. Ali Khaddaoui, quant à lui, est inspecteur principal de l'enseignement secondaire à Kenitra. Il s'occupe des relations entre l'IRCAM et les acteurs de la société civile. Abdelmalek Houcine Oussadden est médecin-chirurgien installé à Fès et directeur de l'Association socio-culturelle Fazaz, installée également dans la ville impériale. Mimoun Ighraz est inspecteur principal de l'enseignement secondaire, retraité à Meknès. Enfin, Hassan Banhakeia est professeur de l'enseignement supérieur à Oujda ». In, Abdelmohsin el-Hassouni, « Qui sont les démissionnaires ? », *Aujourd'hui le Maroc*, numéro du 24 février 2005.

142 Avant 2001, c'est-à-dire avant la date du Discours Royal d'Ajdir et la création de l'IRCAM.

-
- 143 Communiqué de retrait du Conseil d'administration de l'IRCAM, en date du 21 février 2005.
- 144 Communiqué : Les associations berbères du Maroc pour la constitutionnalisation de tamazight, mardi 28 juin 2005. Un communiqué signé par : la Confédération *Tamunt n iffus*, la Coordination Atlas-Tansift, l'Association marocaine pour la Recherche et l'Echange Culturel, la Coordination Amyafa, la Coordination Ali Azaykou, l'Association Tamaynut, la Commission de la mise en œuvre de la Charte des associations amazighes du Rif pour la constitutionnalisation de tamazight, voir le site souss.com.
- 145 Ce mouvement culturel revendicatif dépasse les milieux intellectuels, universitaires et urbains. Il s'implante progressivement dans le milieu rural où prolifèrent des associations culturelles. Cf. Laura Feliu : Le Mouvement Culturel Amazigh (MCA) au Maroc, in *L'année du Maghreb* (Aix-en-Provence), 2004, pp. 273-285.
- 146 Déjà, lors de la tenue de sa troisième session "session Aassou Oubaslam" les 22 et 23 mars 2003 à Bouzakarne, le Comité National du Réseau Amazigh pour la Citoyenneté (AZETTA), « réitère sa revendication concernant la mise en place d'une constitution démocratique tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu qui reconnaisse la souveraineté du peuple avec une séparation des pouvoirs et de la religion de l'Etat, ainsi que l'affirmation d'un système fédéral démocratique, laïc qui prend en considération les équilibres économiques et l'unité de la langue Amazighe ». Voir le communiqué du comité national du Réseau Amazigh pour la Citoyenneté "AZETTA, in <http://tamazgha.fr>.
- 147 M. Tozy, « Amazighité et islamisme », in *Usage de l'identité amazighe au Maroc*, op. cit. p. 77.
- 148 Rachid Raha est un militant amazigh marocain, actuellement président du Congrès mondial amazigh.
- 149 A. Belhabib, « Mobilisation collective et internationalisation de la question amazighe », in *Usage de l'identité amazighe au Maroc*, op.cit., p. 185.
- 150 Le Mouvement Culturel Amazigh, les Sahraouis indépendantistes, les Basistes (al-Ka'idiyine) et les islamistes s'affrontent violemment dans les différentes facultés, notamment à Agadir, Marrakech, Fès, Meknès et Casablanca.
- 151 Au mois de mai 2007, le mouvement des Sahraouis a cherché à perturber l'organisation de l'université d'été lancée par le Mouvement culturel amazigh qui se veut un « mouvement démocratique et indépendant de toute tendance politique partisane » (voir le communiqué du 11 juin 2007, lancé par le MCA de l'intérieur de la prison de Meknès).
- A la suite de leur participation le 27 juin 2007 à un sit-in qui s'est soldé par la mort d'un étudiant, dix étudiants du Mouvement culturel amazigh sont déferés devant les juges d'instruction des cours d'appel d'Imteghren (Errachidia), puis de Meknès.
- 152 *Akhbar al-Yawm*, quotidien marocain, numéro du 11 mars 2009.
- 153 Cf. *al-Massae*, quotidien marocain de langue arabe, numéro du 12 mars 2009.
- 154 L'association a pour objectif de sensibiliser la société à la souffrance et à la discrimination dont souffrent et pâtissent les homosexuels, de dépenaliser l'homosexualité et d'affirmer le droit de disposer librement de son corps.
- 155 Toutes les informations relatives à l'association *Kif-Kif* et à son coordonnateur général ont été recueillies lors de différents entretiens accordés par Samir Bergachi au quotidien de langue arabe *Assabah*, numéros des 2, 3, 4 et 5 mars 2009, à *Maroc hebdo international* du 24 avril 2009 et ceux publiés sur le site www.gaymaroc.net.
- 156 Voir les quatre entretiens publiés par *Assabah*, quotidien de langue arabe, numéros des 2, 3, 4 et 5 mars 2009.
- 157 Le président de l'association *Kif-Kif* annonce l'organisation, à Marrakech, le 15 avril 2009, d'un colloque sur le thème « Genre et homosexualité dans la culture marocaine ». Il a déclaré que « par respect au Ministère de l'Intérieur, si l'association estime que le colloque pourrait avoir des retombées négatives sur le Maroc, il est possible de l'annuler ». Cf. le quotidien *Assabahiya*, quotidien marocain de langue arabe, numéro du 26 mars 2009.
- 158 Samir Bergachi, le coordonnateur général de l'association *Kif-Kif*, est un jeune garçon marocain de 22 ans. Né à Nador, il a grandi à Tanger et à Casablanca. A l'âge de dix ans, il a quitté le Maroc pour Paris, puis il s'installe à Madrid où il poursuit ses études universitaires sur la civilisation islamique.
- 159 Les homosexuels masculins qui se livrent à la prostitution sont estimés à 35.000 personnes par le Ministère de l'Intérieur. Cf. le quotidien *Assabahiya* (en langue arabe), numéro du 24 mars 2009.
- 160 Les homosexuels déclarent la guerre au Maroc, un dossier élaboré par le quotidien *Attajdid*, proche du parti islamiste PJD, numéro du 13-15 mars 2009.
- 161 Cf. *Aujourd'hui le Maroc*, numéro du 23 mars 2009. Le communiqué est également une réponse à l'ONG franco-maghrébine « Ni putes, ni soumises » qui s'est vu opposer une fin de non-recevoir à une éventuelle demande d'installation au Maroc. Ce communiqué intervient également dans un climat de lutte contre le prosélytisme chiite après la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran.
- 162 Cf. Le quotidien *Assabahiya* (en langue arabe), quotidien marocain, numéro du 19 mars 2009.

-
- 163 Cf. Le quotidien *Assabahiya*, numéro du 26 mars 2009.
- 164 M. Castells, *La ville, la démocratie et le socialisme*, p. 7, Bruxelles, Ed. Contradiction, 1982.
- 165 A. Rachik, *Ville et pouvoirs au Maroc*, Casablanca, Ed. Afrique-Orient, 1995.
- 166 Pour plus de détails voir notre article intitulé : « En l'absence d'une tradition de protestation sociale urbaine », *Voix du Maroc*, in *Mediterraneans*, a biannual review, n° 11, 1999-2000.
- 167 L'association est créée en 1999 par un ancien détenu politique.
- 168 Document ronéoté : *Pratiques de l'éducation populaire dans l'AMBDS*, Casablanca, janvier, 2007.
- 169 Lharouiine est un immense quartier clandestin (sans eau potable, ni assainissement), situé en dehors du périmètre urbain de Casablanca. Il a commencé à se constituer à partir de 1996 et abrite plus de 60.000 habitants.
- 170 La cité al-Massira est un quartier réalisé pour le recasement des anciens habitants du bidonville al-Massira.
- 171 Enquête dirigée sur deux sites périphériques de Casablanca dans le cadre du projet PRUD (Programme de Recherche Urbain pour le Développement) pour le compte de l'Institut d'urbanisme de Paris et l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU) à Rabat.
- 172 Seuls la construction d'un équipement culturel (la mosquée) et l'approvisionnement des logements en électricité arrivent à mobiliser une bonne partie de la population de Lharaouiine.
- 173 A. Iraki (avec la collab. de Abderrahmane Rachik) : « Quartiers non-réglementaires, intermédiation, élite de proximité et restructuration urbaine », in *Intégration à la ville et services urbains au Maroc*, coordonné par Claude de Miras. Paris : Institut de Recherche pour le Développement, 2005, p. 115.
- 174 M. Ameer & A. Filai-Belhaj, *Développement urbain et dynamiques associatives, rôle des amicales dans la gestion des quartiers urbains*, Rabat, ANHI, 1997.
- 175 Certains ménages déclarent préférer solliciter un crédit chez l'épicier du quartier que de recourir aux voisins. D'autres nous déclarent qu'ils s'endettent ailleurs parce que tous les ménages du quartier sont pauvres.
- 176 A. Rachik : *Ville et pouvoirs au Maroc* (1994) et *Casablanca, l'urbanisme de l'urgence* (2002)
- 177 A. Rachik, *Ville et pouvoirs au Maroc*, op.cit.
- 178 M. Tozy, "Le prince, le cleric et l'Etat : la restructuration du champ religieux au Maroc", in *Intellectuels et militants de l'Islam contemporain*. G. Kepel et R. Yann (dir.), Paris : Seuil, 1990. p. 73.
- 179 *Idem*. p. 76
- 180 M. Darif, *L'Islam politique*. (en langue arabe), Casablanca : Publication de la Revue marocaine de sociologie politique, 1992.
- 181 Le Ministère de l'Intérieur avait également absorbé le Ministère de l'Information. Ce dernier, avec l'avènement du gouvernement dit d'alternance, est devenu un ministère à part, nommé Ministère de la Communication.
- 182 Décret du 18 avril 1985, in *Bulletin Officiel*, p. 211.
- 183 Le Ministère de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire est devenu, à partir de 1985, le Ministère de l'Habitat. En 1998, avec le gouvernement dit d'alternance, dirigé par un homme de gauche, Abderrahmane Youssoufi, ce ministère change encore une fois de dénomination pour devenir « le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat ».
- 184 L'Agence urbaine de Casablanca est dirigée par un gouverneur qui dépend du Ministère de l'Intérieur. Avec le gouvernement de Abderrahmane Youssoufi (à partir du 14 mars 1998), toutes les agences urbaines, exceptée celle de Casablanca, sont sous la tutelle du nouveau Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat, dirigé par le numéro deux du parti de l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP), Mohamed El-Yazghi.
- 185 Depuis l'émeute de l'été de 1981 dans la périphérie de Lyon, l'Etat français a détruit plusieurs tours en béton qui abritaient une population, en grande partie, socialement défavorisée d'origine étrangère.
- 186 Le programme national ambitieux de 200.000 logements, lancé en 1995 par l'Etat, et le Programme de villes sans bidonvilles lancé en 2003, laissent encore croire que la problématique de l'habitat au Maroc se réduit uniquement à un manque quantitatif de logements urbains. En juillet 2009, 35 villes ont été déclarées sans bidonvilles (bénéficiant à quelques 600.000 et habitants) et 30 autres villes le seront en fin 2009.
- 187 Création de l'Agence urbaine, de nouveaux sièges administratifs de préfectures à la périphérie, multiplication d'arrondissements et de commissariats...
- 188 K. Schock, *Unarmed insurrections: people power movements in no democracies*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 2005. p.31.

189 Le magazine *Femmes du Maroc* a lancé, le 10 juin 2005, une pétition nationale revendiquant l'égalité entre les deux sexes « afin que les femmes soient des citoyennes à part entière ».

190 Dans cette même perspective, le Parlement adopte, au mois d'octobre 2005, la loi 43-03 qui incrimine la torture.

191 Sa Majesté le Roi avait annoncé la mise en oeuvre d'un nouveau concept de l'autorité «fondé sur la protection des services publics, des affaires locales et des libertés individuelles et collectives ».

192 A l'occasion de la journée mondiale des droits de l'Homme, Sa Majesté le Roi a annoncé, dans son Discours de décembre 2000, la création d'une institution de médiation baptisée *Diwan Al-Madhalim*.

193 Présidée par Driss Benzekri (1950-2007), ancien détenu politique et Secrétaire général du CCDH, l'Instance avait pour rôle d'approcher les dossiers des victimes des violations graves des droits de l'Homme, à savoir les disparitions forcées et les arrestations arbitraires depuis l'Indépendance jusqu'en 1999, date de création de la Commission indépendante d'arbitrage, pour mettre en lumière les atteintes commises en matière de droits de l'Homme.

194 Les témoignages présentés en direct sur la chaîne de télévision publique (de 18 à 20 heures, soit 20 minutes pour chaque témoignage) n'étaient sujets à aucune question ou commentaire ni de la part de la commission d'écoute ni du public.

195 Cf. respectivement les Discours de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI du 30 juillet 2001 à l'occasion de la Fête du Trône puis celui d'Ajdir, à l'occasion duquel il a apposé son sceau au dahir portant création et organisant l'Institut Royal de la Culture Amazighe.

196 Le Réseau Amazigh pour la Citoyenneté (Azetta), né en 2002, n'est pas encore reconnu par l'Etat. Il est l'acteur le plus critique envers l'IRCAM.

197 Lors du Discours Royal du 9 juillet 1998 à l'occasion de la fête de la Jeunesse, Feu Hassan II a déclaré : « Je me suis engagé à faire de l'emploi des jeunes marocains la première question après notre cause nationale ». Cité par l'hebdomadaire marocain *Temps présent*, numéro du 10 au 16 juillet 1998.

198 L'ancien détenu politique et militant de gauche, Abdellah Zaaza, qui dirige l'association el-Mitre Bouchentouf, a réussi à fonder le Réseau des Associations de Quartiers de Casablanca (RESAQ). Le Réseau a organisé du 11 au 13 juin 2004 le premier forum Entreprise–association en collaboration avec la Commission entreprise et proximité sociale de la CGEM, dirigée par Karim Tazi, fondateur de la Banque alimentaire. Mais cette tentative a vite échoué.

199 Voir, entre autres, M. Hooghe, "Ethnic organisations and social movement theory : the political opportunity structure for ethnic mobilisation in Flanders", in *Journal of ethnic and migration studies*, Vol. 31, n° 5, September 2005. p. 977.

200 C'est une première qui mérite d'être notée : la participation, le 14 mai 2008, de la Direction générale de la Sureté nationale à une journée d'études sur la bonne gouvernance sécuritaire, en partenariat avec le Conseil Consultatif des Doits de l'Homme (CCDH).

201 L'Etat est en train de couvrir l'ensemble des villes par de nouveaux documents d'urbanisme dans l'espoir de contrôler l'urbanisation et la population.

202 Il faut signaler que certains conseillers communaux qui figuraient déjà dans l'ancien Conseil communal de Sidi Ifni font partie du SLSIA.